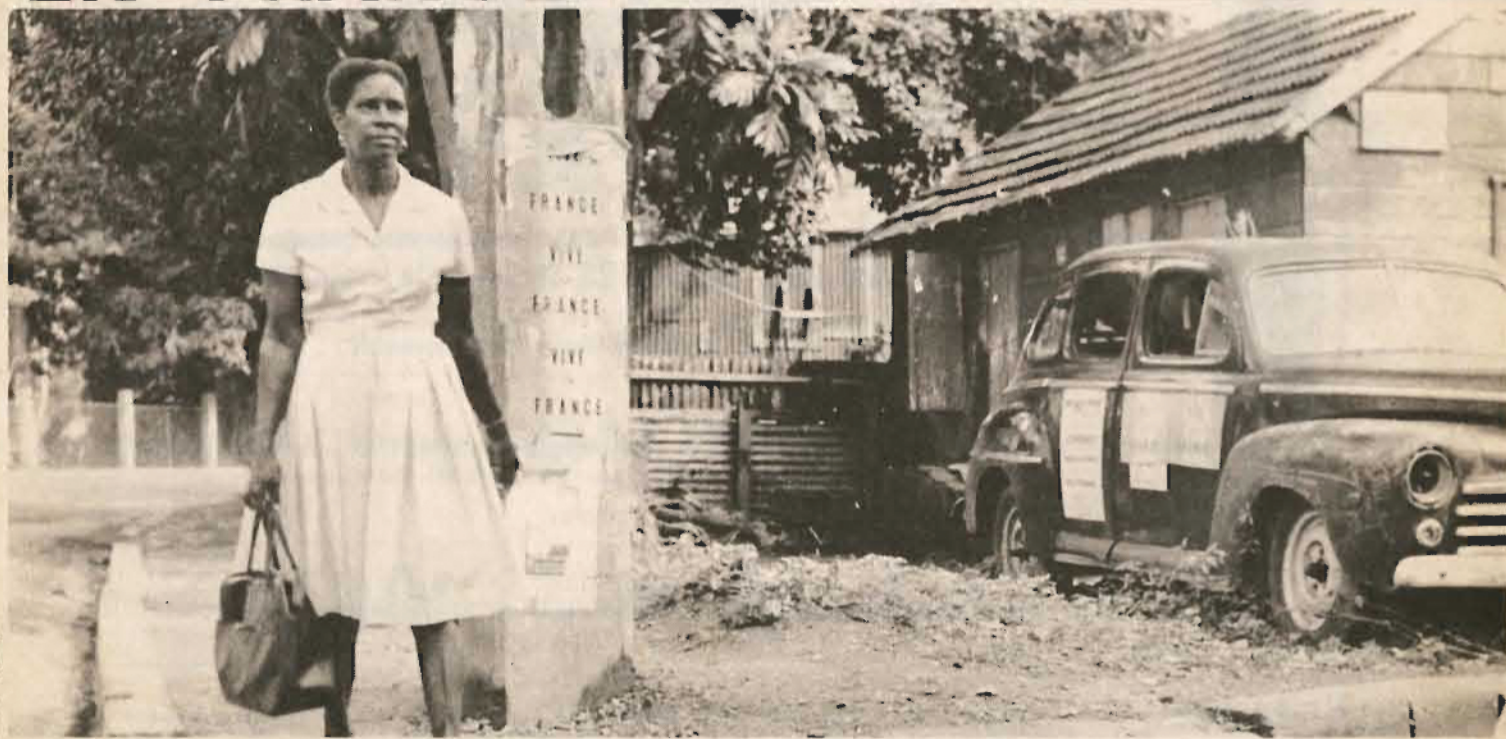


droit & liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.).

MARS 1969 ● N° 280 ● PRIX : 2 FRANCS

PEUT-ON ETRE ANTILLAIS EN FRANCE ?



SANGLANT IRAK

FRANÇOIS CHALAIS : TOUJOURS DE LA BOUE

SUR LA ROUTE DE VOTRE SANTÉ

Choisissez
les stations de
détente de la

chaîne thermale du soleil



stations agréées par la S.S.

Demandez la
documentation sur la station
qui vous intéresse à :

LA MAISON DU THERMALISME

32 Av. de l'Opéra, Paris 2^e
Tél. 073 67-91

ou à l'Office Thermal
et touristique
dans chaque station.

BARBOTAN-LES-THERMES Station de la jambe malade

Gers circulation veineuse, phlébites, varices. Rhumatismes, sciaticques, traumatologie.
Station reconnue d'utilité publique. Avril - novembre.

EUGÉNIE-LES-BAINS Colibacillose, maladies de la nutrition, du tube

Landes digestif et des voies urinaires - Obésité.
Rhumatismes. Avril - Octobre.

ST-CHRISTAU Bouche, muqueuses, dents, dermatologie.

Basses-Pyrénées Avril - octobre - Altitude 320 m.

MOLITG-LES-BAINS Affections de la peau, voies respiratoires

Roussillon rhumatismes, obésité, station pilote de la relaxation. Altitude 450 m. Climat méditerranéen tempéré. Ouvert toute l'année.

GRÉOUX-LES-BAINS Rhumatismes, voies respiratoires arthroses,

Alpes de Provence traumatologie, arthrites.
Altitude 400 m. Climat méditerranéen tempéré. Ouvert toute l'année.

1969 : CENT MILLE CRIMINELS DE GUERRE NAZIS SERONT-ILS ABSOUS EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE ?

Ils ont mis l'Europe à feu et à sang. Ils portent la responsabilité de millions d'assassinats : fusillades d'otages, massacres massifs de populations, exterminations dans les chambres à gaz... Le Parlement français, unanime, en 1964, a solennellement déclaré ces crimes « imprescriptibles par leur nature ».

Le Parlement ouest-allemand a décidé la prescription pour la fin de 1969. Si cette mesure est appliquée, aucune poursuite ne pourra plus être engagée en République Fédérale Allemande contre les bourreaux hitlériens ; tous pourront, sans la moindre entrave, reprendre leurs activités.

Ce retour en force des criminels absous serait d'autant plus dangereux que le néo-nazisme se manifeste avec une virulence croissante en Allemagne de l'Ouest dont le chancelier lui-même, K. Kiesinger, nazi de la première heure, a joué un rôle hautement responsable sous Hitler.

Pour exprimer l'opposition de l'opinion française à la prescription des crimes nazis, le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) vous invite

JEUDI 13 MARS, A 20 H 30,

à l'Hôtel Moderne, place de la République, Paris-10^e.

Sous la présidence du bâtonnier Paul Arrighi, président du Réseau du Souvenir et de Pierre Paraf, président du M.R.A.P., prendront la parole :

- l'historien Jacques Delarue,
- M^o Manfred Imerglik, membre du Bureau national du M.R.A.P.,
- Beate Klarsfeld, candidate contre Kiesinger aux prochaines élections ouest-allemandes.

Projection d'un film inédit.

DANS NOTRE

« Conception »
ou « solution »

Dans votre numéro de février, M. Mouscron écrit : « Le sionisme consiste en une conception idéologique bien déterminée, selon laquelle les juifs constituent un peuple unique, par-delà les divisions nationales (Diaspora signifie Dispersion), aspirant à regagner la Terre promise, seule issue aux persécutions qu'ils subissent. Est-il besoin de rappeler que nombre de juifs récusent vigoureusement cette idéologie et luttent contre l'antisémitisme avec l'ensemble des démocrates, en tant que citoyens des pays auxquels ils appartiennent ? »

Cette définition du sionisme est foncièrement fautive. Le sionisme est une solution proposée à tout individu ou groupe d'individus qui se considère ou est considéré par d'autres comme juif et est victime de persécutions uniquement à ce titre.

Il ne s'agit pas d'une conception que « les juifs constituent un peuple unique ». Cette conception existait depuis vingt siècles, bien avant que Herzl ait proposé sa solution aux persécutions juives et qui, pour lui, était la solution unique. Ceux qu'on appelle des sionistes pensent de même.

... « Nombre de juifs récusent cette idéologie ». Laquelle ? Que les juifs constituent un peuple unique ? Ou « regagner la Terre promise, seule issue aux persécutions qu'ils subissent » ?

Tout ce paragraphe de M. Mouscron est critiquable car il veut nous faire admettre une autre (et peut-être une meilleure) solution à la situation douloureuse des juifs, qui est de « lutter contre l'antisémitisme avec l'ensemble des démocrates, en tant que citoyens des pays auxquels ils appartiennent ».

C'est volontairement détour-



COURRIER

ner les victimes d'une certaine solution pour leur en proposer une autre.

Dr. AYSINMAN-ARNAUD,
Besançon.

Etre ou ne pas être juif

Seuls peuvent et doivent être considérés comme « Israéliens » ceux qui ont choisi d'habiter l'Etat d'Israël. Pour tous les autres juifs vivant en d'autres nations, rien n'est changé et ils sont citoyens à part entière du pays où ils vivent.

Aucun lien juridique, aucune allégeance ne lie les israélites de France ou d'ailleurs à l'Etat d'Israël. Mais il est normal que, pour tout juif, religieux ou non, des attaches sentimentales subsistent avec ce pays.

Dans notre temps, après le brassage incessant, le mélange des peuples, rester juif, demeurer juif est, à mon avis, une question de conscience, beaucoup plus que de naissance, car tout être peut et a le droit de remettre en question, d'accepter ou de refuser sa religion, sa nationalité, d'admettre ou de rejeter les croyances, ou traditions qui lui ont été transmises. Ne peut donc être juif que celui qui veut et accepte

de l'être d'une certaine manière.

L'on peut être juif, en restant fidèle uniquement à sa religion. L'on peut être religieux et vivre en Israël. L'on peut être athée, mais nationaliste et sioniste. L'on peut n'être ni sioniste, ni religieux, mais se considérer comme juif par respect de la tradition, des coutumes, par référence à l'idéal social, universaliste du judaïsme.

Et puis, il y a ceux qui ne veulent plus l'être et ne le sont plus effectivement, soit par conversion, athéisme, marxisme, désirant couper tout lien avec ce qui est juif. C'est leur droit le plus absolu, et même s'ils sont nés juifs, on ne doit plus les considérer comme tels.

R. PORTOS,
Marseille.

Des commentaires peu fournis

Je tiens à vous communiquer quelques réflexions sur votre revue.

La technique dite de « l'appel au loup » ne peut guère être efficace dans un milieu « racisant » comme le milieu français : je veux dire que la dénonciation de multiples petits faits et incidents raciaux présentés sur le même plan que des événements beaucoup plus graves ne peut pas infléchir la pensée générale à ce sujet. Au contraire, le crédit que vous pouvez avoir se trouve amoindri par cette présentation, et l'on ne prêtera plus guère attention à la dénonciation par vous de faits beaucoup plus importants...

La force de l'argument raciste se trouve renforcé, si la dénonciation — que je trouve par ailleurs indispensable — n'est pas assortie d'un commentaire détaillé visant à expliquer et les causes et la nocivité de l'attitude en question.

Or, il se trouve qu'à tout le moins vos commentaires anti-

racistes sont peu fournis, ou bien au contraire trop « pleins de bonnes intentions », affectives mais non raisonnées. Il s'ensuit que la présentation que vous adoptez valorise, en fait, les arguments racistes au détriment de leur contraire.

G. GACHELIN,
maître-assistant à la Faculté
des Sciences de Paris.

Riches et pauvres

Je vous écris pour protester contre la carte sur « les pays riches et les pays pauvres », parue dans *Droit & Liberté*.

Comment peut-on mettre la Chine au même rang que le Brésil ou la Bolivie, que l'Iran ou l'Inde ? Que l'on indique que l'on n'a pas assez de documents chiffrés et que ce vaste pays comporte à ce titre un certain grisé ce serait normal... Mais l'assimiler aux pays les plus attardés, c'est inconcevable dans une revue comme *Droit & Liberté*.

L'effort fait en Chine pour que tout le monde mange à sa faim est formidable — sans atteindre le niveau des pays en noir sur la carte (ce qui suppose un revenu suffisant). Et cet effort, quoi que l'on pense, nul ne peut l'ignorer. La Chine n'est pas, n'est plus parmi « les plus pauvres ».

M.-J.
BRUNHES-DELAMARRE,
Paris.

N.D.L.R. La carte que nous avons publiée dans notre numéro de novembre, extraite d'un ouvrage scientifique, comparait le produit national brut par tête dans les différents pays du monde. On peut en effet constater : 1. que les progrès réalisés par tel pays dans une période donnée ne peuvent apparaître sur cette carte qui porte sur des chiffres pris à une même date pour tous ; 2. et surtout, que ces chiffres représentant une moyenne pour chaque pays, ils faussent sensiblement la réalité, dans la mesure où existent dans certains pays d'importantes inégalités sociales alors que, dans d'autres, le niveau de vie est à peu près uniforme pour l'ensemble des habitants.

dans ce numéro

LE RACISME EST AU COIN DE LA RUE

Les explosions violentes de haine raciale s'enracinent dans l'humus des préjugés quotidiens. Pages 6-7.

COUPABLES D'ÊTRE MALADES

Trois médecins répondent à un de leurs collègues. Pages 8-9.

L'ÉCHELLE HUMAINE

par Vercors. Page 10

SANGLANT IRAK

La dictature saisit tous les prétextes pour tuer. Pages 10-12.

Le dossier du mois :

PEUT-ON ÊTRE ANTILLAIS EN FRANCE ?

Le drame de travailleurs qui ne sont pas « français à part entière ». Pages 17-24.

DANSEURS, MUSICIENS, SOLDATS

Le ballet vietnamien en France. Pages 25-26.

LES MÉCANISMES DE L'AVEU

La tragédie d'Arthur London. Page 27.

L'AFFICHE ROUGE

Un ancien combattant de la résistance raconte l'aventure de Manouchian. Pages 33-36.

droit & liberté

MENSUEL

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e)
Tél. 231-09-57 - C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

● Un an : 20 F

● Abonnement de soutien : 40 F

Algérie, Antilles, Autriche, Belgique, Comores, Guinée, Hollande, Luxembourg, Mali, Maroc, Sénégal, Suisse, Tunisie : 20 F. Autres pays : 30 F. Abonnement de soutien : 40 F.

La gérante : Sonia Bianchi

Imprimerie La Haye-Mureaux

éditorial

MENACES SUR L'AFRIQUE AUSTRALE

Il faut bien le constater : la grande presse, l'opinion publique ne s'intéressent guère à l'oppression subie par les peuples que le jour où ceux-ci se révoltent violemment, quand éclate une crise brutale mettant en cause cette oppression et que le sang des hommes coule à flots.

Ainsi, en Afrique australe, la domination des minorités blanches ne peut s'imposer que par la violence ; mais comme il s'agit d'une violence de tous les jours, inscrite dans les moeurs et même dans la loi, ceux qui l'exercent apparaissent comme les représentants de « l'ordre », et l'on est tenté de croire qu'il « ne se passe rien »... Pourtant, l'aggravation récente des discriminations et des mesures répressives témoigne d'une résistance accrue des populations noires, dans le « bastion » raciste que constituent l'Union Sud-Africaine, la Rhodésie et les colonies portugaises (Angola et Mozambique).

LES prisons de Rhodésie regorgent de condamnés, dont plus de cent peuvent être exécutés d'un moment à l'autre ; 120 000 soldats portugais font face aux mouvements de libération en Angola et en Mozambique ; la police et l'armée sud-africaines sont sur pied de guerre, et collaborent étroitement avec les forces rhodésiennes et portugaises contre la guérilla qui se développe dans l'ensemble de cette région.

Nous devons en être désormais conscients : entre cinq millions de blancs accrochés à leurs privilèges coloniaux et trente millions de noirs aspirant à la liberté, se prépare un affrontement des plus dramatiques, une crise sanglante d'ampleur internationale qui, à bref délai, occupera la première page des journaux.

PEUT-ON l'éviter ? La justice, l'égalité peuvent-elles s'imposer par la voie pacifique ? Pour cela il faudrait, en premier lieu, appliquer les décisions de l'O.N.U. tendant à isoler les gouvernants racistes. Or, tout au contraire, les capitaux français, américains, anglais, ouest-allemands affluent dans cette zone, si riche en métaux précieux, où précisément, l'apartheid est la condition des bénéfices les plus formidables du monde. La France livre de plus en plus d'armes aux racistes sud-africains, favorise leur propagande par les échanges sportifs ou autres. Au début de février, une délégation parlementaire française s'est rendue au Cap. Son porte-parole, M. Claude Roux, député de la majorité, a cru devoir exalter la « grandeur » de l'Afrique du Sud ; et il a affirmé : « C'est une bonne chose que l'Afrique du Sud et le Portugal se soutiennent ».

De tels actes, de tels propos, en favorisant le maintien de l'injustice présente, n'offrent d'autre issue que le durcissement des positions et l'escalade des violences.

En décidant d'instituer la **Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale** (1), l'O.N.U. l'a fixée au 21 mars, en souvenir du massacre de Sharpeville perpétré en 1960 par les maîtres de l'Afrique du Sud. Nous ne saurions, quant à nous, la célébrer sans dénoncer les encouragements qui leur sont aujourd'hui prodigués, sans affirmer notre solidarité avec les peuples qui, là-bas, mènent un dur combat pour leur émancipation et pour la dignité humaine.

Albert LEVY.

(1) Voir nos informations page 37.

Le graffiti vite barbouillé sur une affiche ou dans un couloir de métro n'est certes pas la forme la plus audacieuse de haine raciale. Mais c'est aujourd'hui la plus répandue.



Pour la troisième fois, les antiracistes de partout vont commémorer, le 21 mars, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Il s'agit de lutter contre le racisme militant et organisé, celui de l'Afrique du Sud, celui que secrète la société nord-américaine ; mais aussi le racisme quotidien, souterrain, qui semble ne pas prêter à conséquence, mais qui, le jour où il est pris en mains, peut être utilisé pour le pire.

LE RACISME EST AU COIN DE LA RUE

« *Le Français n'est pas raciste !* » Cette affirmation, combien de fois ne l'avons-nous pas entendue, aussitôt assaisonnée de commentaires : « L'Allemand, oui, lui, est raciste ! » Et pour un peu que vous y mettiez du vôtre, vous entendrez facilement la suite de la litanie : l'Anglais est vaniteux, le Belge n'est pas très malin, le Suisse égoïste, l'Italien faux-jeton, etc. Avec toujours l'article *Le* pour généraliser et la majuscule pour bien prouver que ces défauts imprègnent véritablement un peuple entier. Quant au Français, eh bien, c'est le plus débrouillard, le plus malin, le plus fort en amour, celui qui sait fabriquer les meilleurs vins, les meilleurs fromages, etc., etc.

Les militants, ceux que les nostalgiques du fascisme virulent ou douceux appellent les « professionnels de l'antiracisme », savent bien comme le réflexe raciste apparemment anodin est fréquent, et jusque chez les victimes elles-mêmes. Combien de fois le M.R.A.P. n'a-t-il pas reçu de juifs venus se plaindre d'insultes ou d'agressions antisémites, et qui, au détour d'une phrase, s'indignaient contre la présence d'Algériens en France ou regrettaient que *Droit et Liberté* s'« occupe », comme ils disaient, des Gitans ou des Portugais. Combien de fois n'a-t-on pas entendu un immigré italien, qui venait le matin même d'être traité de « macaroni » ou de « sale rital », abreuver d'injures son camarade de travail « crouillat ».

A moins que ce soit l'inverse.

Nombre d'écrivains, de Sartre à Albert Memmi, de Jean Genêt à Richard Wright, ont montré comment le mépris raciste parvient à détruire de l'intérieur même celui qui en est victime. Les analystes de l'antiracisme, depuis le siècle dernier, écrivaient unanimement que la haine raciale trouve son humus dans les sociétés fondées sur l'exploitation de l'homme par l'homme dans lesquelles nous vivons ; qu'elle est pour les couches dirigeantes un moyen de perpétuer leurs privilèges en faisant prendre au peuple, vulgairement parlant, « des vessies pour des lanternes ». Il est vrai que le nazisme utilisa à son profit les exigences obscures mais violentes, de la partie la moins solide du prolétariat allemand, en imposant dans les mentalités l'équation « Haute-Finance = Juifs » (et cela permit à Krupp, par exemple, d'éliminer quelques concurrents) ; il est vrai que la grande industrie américaine tire profit du sous-prolétariat noir des ghettos, qui joue là-bas le même rôle que la main-d'œuvre immigrée en France ; il est vrai que la colonisation a dressé les unes contre les autres les ethnies également dominées, et que les Ibos du Biafra paient aujourd'hui cruellement le fait d'avoir été au Nigéria les auxiliaires de l'administration britannique (soulignons au passage que la Grande-Bretagne soutient aujourd'hui le pouvoir central contre ceux qui l'ont servi hier, ce qui prouve que les intérêts économiques n'ont pas de mémoire). Le racisme, donc, est la manifestation extérieure et visible de phénomènes beaucoup plus profonds, et c'est à la racine qu'il faut prendre le mal pour faire disparaître ses symptômes et ses manifestations.

« On ne change pas le vieil homme en un jour »

Mais il est aussi vrai que la mentalité collective des peuples, façonnée par des siècles d'histoire et par des influences de toutes sortes reçues inconsciemment, ne change pas aussi rapidement qu'une loi ou même qu'un régime politique. « On ne change pas le vieil homme en un jour » a dit Brecht. En U.R.S.S., où il existe une législation antiraciste, les problèmes ne sont pas résolus, et ce n'est certes pas par hasard qu'un Trofim Kitchko a pu publier *Le judaïsme sans fard* en Ukraine, où l'antisémitisme est séculaire et si tenace qu'Hitler, après l'invasion de l'U.R.S.S., put y lever des troupes de mercenaires pour lutter contre l'Armée Rouge. A Cuba, la législation raciste, calquée sur celle des Etats les plus rétrogrades du Sud des U.S.A., fut abolie par le nouveau régime, mais Fidel Castro précisa dans un dis-

cours récent qu'en cette « année de l'effort décisif » qu'est pour Cuba la période actuelle, les tares psychologiques du passé devaient être extirpées, parmi lesquelles les préjugés raciaux. Au Vietnam, où la cohésion nationale face à l'agression américaine est quasi totale, tant au nord qu'au sud, des problèmes de minorités ethniques existent toujours, spécialement avec les populations montagnardes *méo* (en vietnamien, *méo* signifie : *singe*) ; problèmes que les services psychologiques américains essaient d'exploiter au maximum. Tout à fait en vain, d'ailleurs, semble-t-il.

En France, plusieurs sondages ont tenté de cerner, ces dernières années, l'ampleur et les caractéristiques de ce racisme larvé, et de savoir au cœur de combien de Français il ne sommeille que d'un œil. Les résultats sont significatifs.

Les relations de travail

C'est entre les Nord-Africains que l'hostilité est la plus forte, et en tout cas la plus proclamée. Ce n'est pas pour étonner : c'est cette immigration-là qui pose le plus gros problème, sur le plan du travail, du logement, de la vie quotidienne. 62 % des Français, donc, jugeraient que les Nord-Africains sont trop nombreux en France ; 27 % seulement estiment trop nombreux les Espagnols, 18 % les noirs, 13 % les juifs. Ce n'est pas par hasard non plus si c'est en milieu ouvrier que l'hostilité aux Nord-Africains se manifeste le plus : le pourcentage des réponses hostiles y atteint 70 %. Certains journaux, à commencer par *Minute*, ironisent sur ce fait : « En France, c'est l'ouvrier qui est le plus raciste » affirment-ils sans préciser bien sûr que les préjugés, lorsque préjugé il y a, sont entretenus par des faits bien réels. C'est en fait, pour des raisons que *Droit et Liberté* a analysées bien souvent : que les travailleurs immigrés servent à peser sur les salaires, qu'ils hésitent à se syndiquer, qu'ils jouent parfois le rôle objectif de « briseurs de grève ». Face à cette situation, il n'y a que deux solutions possibles : ou s'en réjouir et attiser les conflits, comme le fait certaine presse ; ou combler l'incompréhension, le fossé culturel, amener les travailleurs français à comprendre les difficultés d'adaptation, le passif de l'analphabétisme, la crainte (justifiée) des brimades administratives, qui sont le lot des travailleurs immigrés, et aussi amener ces immigrés à rejoindre le combat syndical commun, et qui ne peut être gagné que dans la cohésion ; ce que font les syndicats ouvriers avec une persévérance acharnée. D'autres pourcentages montrent l'importance du stéréotype, des idées reçues par les préjugés raciaux. L'hostilité aux

QUEL CHARIVARI

Après les juifs, à qui il avait consacré l'an passé deux numéros spéciaux, *Le Charivari* publie dans son dernier numéro un « dossier » nouveau : « Nazisme et nazis d'aujourd'hui ».

Avec quelques articles de « politique-fiction » bien « bateaux » (Hitler est-il bien mort ? Où est Borman ? etc.). *Le Charivari* publie un répertoire des mouvements néo-nazis d'aujourd'hui. Plus qu'un répertoire ; un palmarès. Il fait dire à un quelconque grand sorcier du K.K.K. : « Il est temps que les gens qui nous accusent de tous les péchés sachent tout le bien que nous faisons ». Il note avec satisfaction que « 45 % des adhérents du NPD ont moins de 35 ans ». Il regrette que tant de führers au petit pied, de Jean-Claude Monnet à Colin Jordan, paraissent plus ridicules qu'héroïques.

Puis il fait conclure Saint-Loup, le chantre de la *Waffen SS* et de la L.V.F. : « L'ordre secret des Aryens reste bien vivant » ; et pourtant, précise *Le Charivari* par Saint-Loup interposé, « il n'y a pas de néo-nazis ».

Ouf ! Nous voilà rassurés !

Nord-Africains, par exemple, atteint 66 % chez les Français de 20 à 34 ans, tombe à 57 % chez les 35 à 49 ans, remonte à 66 % chez les 50 à 64 ans, et descend à 56 % chez les plus de 65 ans. Le fort pourcentage chez les jeunes s'explique sans doute par les relations de travail, et par le souvenir de la guerre d'Algérie.

Si l'on considère par contre l'hostilité aux juifs, on constate que 10 % des Français de 20 à 34 ans estiment qu'ils sont trop nombreux en France ; 11 % de 35 à 49 ans, 15 % de 50 à 64 ans, 16 % de plus de 65 ans. Jeannine Leroux-Hugon, attachée de recherches au C.N.R.S., qui a analysé les résultats de ces sondages pour un ouvrage collectif à paraître (1) explique ainsi les « courbes » contraires de l'hostilité aux juifs et aux Nord-Africains : « Une hypothèse peut sans doute être avancée : la « question » des Nord-Africains est relativement nouvelle en France. Les personnes âgées ne l'ont pas rencontrée dans leur passé et se sentent donc peu concernées ; par contre elles continuent de manifester une certaine hostilité aux juifs, ce mouvement étant en nette régression chez les jeunes... L'hostilité aux Nord-Africains semble bien, en France, relayer l'antisémitisme... »

L'antithèse du juif

Le conflit du Moyen-Orient a d'ailleurs ravivé les vieux stéréotypes, les a « modernisés », voire en a créé d'autres. Certes, dans ces stéréotypes, Moshe Dayan est l'antithèse du juif de caricature, et les « Sabras », fiers, virils et cheveux au vent, sont opposés aux boutiquiers voûtés et aux ombres furtives que sont dans l'imagerie « classique », les juifs européens.

Cette image idéalisée ne va d'ailleurs pas, si l'on y regarde de près, sans un certain antisémitisme : car elle revient à dire, comme Xavier Vallat, ex-commissaire aux

Affaires juives de Pétain, et qui se proclame aujourd'hui « sioniste », que tous les juifs devraient partir en Israël, que ce serait bien mieux pour tout le monde, et pour les « intéressés » eux-mêmes ; elle se rattache à la mythologie du « peuple sûr de lui et dominateur » que reprit à son compte naguère le général de Gaulle.

« Nous n'en sommes que plus à l'aise »

Quant au racisme anti-arabe, le conflit du Moyen-Orient lui a donné l'occasion de s'étaler dans toutes ses variétés, de la plus virulente (« Ils sont froussards, lâches, paresseux... ») à la plus douceureuse, paternaliste (« Nous qui avons lutté contre la guerre en Algérie, nous n'en sommes que plus à l'aise pour vous dire que vous faites fausse route ») ; et la grande presse, la radio, ont, bien inconsciemment sans doute, présenté les sinistres pendaisons d'Irak comme bien « dans le ton » du « fanatisme oriental », plutôt que comme la mise en scène délibérée d'un gouvernement fascisant.

Le racisme, donc, dans les petits et dans les grands problèmes qui agitent notre ère, est sans cesse au coin de la rue, que ce soit à la une du journal affiché au kiosque, au bistrot qui refuse de servir à boire aux Arabes, voire au tutoiement condescendant du passant au balayeur africain. Et il faudra encore, hélas, bien des 21 mars avant qu'il en soit autrement. Bien des 21 mars, et surtout bien des luttés obstinées, obscures, quotidiennes, pour lesquelles le M.R.A.P. aura toujours besoin d'aides et de forces nouvelles : les vôtres.

Pierre LASNIER.

(1) *Racisme et Société*. Edition Maspero ; Collection : Textes à l'appui.



Les travailleurs immigrés ne viennent pas «chez nous» pour nous «apporter leurs maladies». C'est en France qu'ils les contractent, ces maladies, de par les conditions de vie qui leur sont faites.

Elie Kagan

COUPABLES D'ÊTRE MALADES

Un médecin français a tenu des propos bien peu dignes de sa profession. Trois de ses collègues lui répondent.

POUVONS-NOUS admettre que nos frontières soient perméables à toute cette main-d'œuvre africaine déjà contaminée par la tuberculose et qui vient encombrer nos services de phthisiologie ? a demandé le professeur A. Moulounguet inaugurant sa présidence à l'Académie Nationale de Médecine (1).

Nous ne pouvons admettre, que le porte-parole des grands noms de la Médecine française pose la question en ces termes ! Faussée au départ, cette question n'appelle qu'une réponse de la part du public, médical ou non ; celle-là même que l'on veut provoquer : imputer aux travailleurs étrangers en France :

- 1) la contamination de nos compatriotes, présumés tous « sains »,
- 2) l'occupation abusive du temps des médecins et des lits d'hôpitaux français,
- 3) le coût de soins payés par l'Etat, donc par le contribuable, aggravant le manque de rentabilité de ces travailleurs.

Au bout de 17 mois

Que le président de l'Académie de Médecine reprenne à son compte ce cliché éculé : « les Noirs ramènent la tuberculose, une catastrophe sanitaire nous menace ! » (2) et le cautionne de son autorité est proprement confondant. Qu'il prenne le temps de consulter les rapports documentés présentés en octobre 1967 et janvier 1968 par l'équipe du Docteur M. Fourestier sur la tuberculose des Africains noirs (3) et il y lira ceci :

Il convient de préciser qu'à leur arrivée en France ces Africains ne sont pas tuber-

culeux. La maladie essentiellement pulmonaire, se déclare en moyenne au bout de 17 mois de séjour en France... L'extension catastrophique de la tuberculose parmi ces travailleurs s'explique par leurs conditions de vie. En 1967, 261 nouveaux cas sont dénombrés à Montreuil, soit pour 2 250 Africains noirs habitant Montreuil, le pourcentage véritablement effrayant de 11,6 %. A titre de comparaison j'ajoute qu'en 1966, à Montreuil, la morbidité tuberculeuse pour le reste de la population n'a été que de 0,065 %, soit pour les Africains noirs domiciliés dans cette grande ville de banlieue, un risque pathologique tuberculeux 156 fois plus élevé.

N'est-il pas plus facile de dire, comme le prétend Minute (4) que ces pauvres diables n'y sont pour rien, c'est qu'ils ne sont pas adaptables (sic) à notre climat ?

Les travaux les plus durs

Conséquence directe de cette morbidité tuberculeuse, l'ensemble des soins nécessités pour le diagnostic et le traitement encombreraient les services spécialisés ! Il est bien évident que le recrutement de certains sanatoria et de certains services est fait en grande partie de travailleurs migrants. Mais outre qu'il ne vient à l'esprit de personne, sans doute pas même du professeur Moulounguet de refuser de soigner ces malades ; il est difficile de faire croire que les services de phthisiologie soient envahis, par eux, alors que des services de dépistage (O.P.H.S.), et de traitement (sanatoria) s'arrachent les « clients » pour ne pas être fermés ou reconvertis !

TOUJOURS DE LA BOUE

par
François CHALAI



Elie Kagan

Dans le cadre du magazine mensuel *Point-Contrepoint* diffusé le 28 janvier, sur la deuxième chaîne, trois metteurs en scène, Claude Chabrol, Alexandre Astruc, Edouard Luntz, avaient toute latitude pour traiter un même sujet : une robe de Pierre Cardin portée par Irène Tunc.

La dernière de ces trois séquences a suscité de nombreuses réactions. François Chalais lui a consacré une chronique à Europe n° 1. Il a bien voulu nous autoriser à la reproduire.

Quant au coût de ces maladies, on fait appel aux sentiments les plus basement mercantiles du citoyen français pour lui faire croire que c'est lui qui paie tout cela.

Or, non seulement les travailleurs migrants jouent un rôle essentiel dans l'économie française (6 % de la population totale et 11 % de la population salariée active, comme vient de le rappeler M. Massenet), mais ces travailleurs acceptent d'effectuer les travaux les plus durs ou les plus ingrats — et souvent refusés par les travailleurs français — pour les salaires les plus bas (5).

D'ABORD, sur l'écran de la télévision, ce que l'on voit, c'est au sommet d'une côte toute entière constituée de déchets et de détritiques, une automobile qui s'arrête. En descendant ces martiens familiers que sont désormais pour nous les cameramen et les preneurs de son d'une équipe de tournage. On devine immédiatement qui est le chef : c'est celui qui parle très fort. Un signe, en général, qui ne trompe pas. Avec un intense frémissement des narines, espèce de pingouin en blouson négligemment déboutonné, le viseur agressif, le début de calvitie impérial, il donne des ordres. On entend : « Tourne, tourne, bon Dieu... Fais-moi le contre-champ de la bonne femme ». On lui fait son contre-champ, sans enthousiasme. Lui, il a l'air de déguster du caviar. Un roquet qui jappe parce qu'il aurait gagné par mégarde un concours de beauté pour lévriers...

Nous découvrir la vérité ?

Alors, la caméra ouvre tout grand son œil et dévoile l'ensemble du paysage. Pas folichon... Des cahutes branlantes, rafistolées en catastrophe, cartons d'emballage et tôle de récipients à margarine mêlés, pourriture partout. Et de la boue, toujours de la boue, en plaques, en flaques, comme les épluchures d'un désastre. Pas de doute à avoir : nous sommes dans un de ces bidonvilles, plaies de la région parisienne, et pas seulement, hélas, de la région parisienne. Un courageux journal, « Droit et Liberté », en a dressé en effet l'effrayant tableau : il y en a 225, comme cela en France, de Dunkerque à Toulon, de Saint-Dizier à Mérignac (1). D'après un recensement de 1966, 75 346 personnes s'y entassent dans d'incroyables conditions d'insalubrité. Voulez-vous des chiffres : 42 % d'Africains du nord, 20,6 % de Portugais, 7,8 % de Français, 5,5 % d'Espagnols, 24 %, comme on dit pudiquement, de divers... Rien que dans la banlieue de notre capitale : 119 îlots de cette sorte exposent pour ceux qui ont le courage d'ouvrir les yeux et la force de se boucher le nez, leur lèvre, et tous les pièges malsains de leur promiscuité... Bref, c'était en face de l'un d'eux que nous nous trouvions. A la bonne heure, pensai-je, un homme courageux, au risque de nous faire un peu mal au cœur, va enfin nous découvrir la vérité, et mettre un terme un instant au ronron de notre autosatisfaction officielle...

Il ne faut jamais penser trop vite. De la voiture, en effet, à la suite du personnel technique, voici une jeune femme qui apparaît. Manteau sobre et jambes fines, visage un peu pâle — vous comprendrez tout à l'heure pourquoi — Je la connais. Elle a été Miss France avant de devenir plus tard une actrice non dénuée de talent. Son prénom est Irène. En hésitant,

elle s'avance dans le dédale de cette poubelle vivante. Le réalisateur, lui, a l'air de revivre les joies de sa communion solennelle. Deux petits métis le dévisagent, et cherchent à s'enfuir quand ils sentent la caméra braquée sur eux. Mais l'Orson Welles de Nanterre crie : « Vas-y ! c'est merveilleux... Des enfants timides... ».

On pénètre un peu plus dans le dénuement. Et c'est alors, sur un signe du metteur en scène, que la comédienne, se dépouille. Son manteau enlevé, tout ce qu'elle a sur le dos, c'est l'une de ces tenues comme on en propose aujourd'hui, pleine de trous, — du gruyère tissé à la main... Nouveau signe impératif : elle prend la pause. On dirait que nous sommes chez un Jacques Estérel qui aurait eu des malheurs. Les photographes font des clichés, car on a convoqué la presse. Nouvelle attitude de vamp dans l'antichambre d'un producteur de Hollywood. Plan large de la foule : des hommes au regard sombre, lèvres crispées, des enfants déjà vieux, des femmes enceintes vêtues d'oripeaux. Certaines portent sur le front les signes distinctifs de leur tribu de Kabylie. Et ça continue... On ne nous fera grâce d'aucun détail.

Mission accomplie

Irène sourit, blême, pauvrement. De toute évidence, elle n'en mène pas large. Pas seulement parce qu'elle a peur — parce que, comme nous, elle a honte. Les gens, muets, l'observent. Ils tueraient peut-être s'ils n'étaient à ce point effarés de cette insulte à leur désespoir. Stop ! On remballe... Claquant des dents, la comédienne remet son manteau, comme on se précipite chez le docteur parce qu'on a la fièvre. Toute l'équipe prend la fuite. Mission accomplie. Si on allait prendre un verre quelque part ?... Une seconde ! Il y a encore un dernier gros plan : du réalisateur, celui-là. Satisfait, béat devant son audace, étourdi de l'admiration que, manifestement il éprouve pour lui-même. Fin de la séquence.

Renseignements pris, les producteurs de cette émission télévisée avaient estimé amusant de donner carte blanche à quelques cinéastes non conformistes. Pourquoi pas ? Le thème était le suivant : « On vous offre une robe à la mode, et une fille pour mettre dedans. Faites-en ce que vous voudrez, vous avez trois minutes... » Je n'ai jamais eu spécialement l'envie d'être méchant, mais je souhaite que, dans la conscience de l'homme dont je viens de parler, ces trois minutes durent toute la vie...

(1) *Droit et Liberté*, décembre 1968.

ae mort ; c'est indigne de nous, et si nous restions inactifs le tribunal de l'histoire jugerait.

Il nous semble donc dramatique, que le représentant des grands Patrons de la Médecine Française cautionne une conception si erronée des problèmes touchant la santé des travailleurs migrants, conception si répandue dans le public, alors que notre rôle à nous, médecins, est de dénoncer les vrais aspects du problème :
— absence d'une politique générale de la migration,
— sous-développement socio-culturel,

— avec toutes leurs conséquences sur l'équilibre physique et psychologique de ces populations.

Docteurs R. D. NICOLADZE
C. RENDU et G. MILLET
(Comité Médical d'Aide aux Migrants)

(1) *Paris-Presse*, 9-1-1969.
(2) *Minute*, 21-1-1968.
(3) M. Fourestier et Coll., *Semaine des Hôpitaux*, n° 1, 2-1-1968.
Revue de tuberculose et pneumologie, tome 31, n° 6, 1967 - P. 849-861.
(4) *Minute*, 30-1-1969.
(5) Et ils paient, comme tous les travailleurs, leurs cotisations à la Sécurité Sociale.
(6) *Droit & Liberté*, n° 271, mars 1968.



Clair de terre, vu d'Apollo 8, en décembre dernier.

A L'ECHELLE HUMAINE

par VERCORS

On nous annonce la conquête de la lune pour cette année. « De là-haut, nos problèmes humains doivent paraître bien petits, dit-on. Eh bien non !

POURQUOI la conquête de la Lune changerait-elle nos sentiments concernant les affaires terrestres ? Il n'y a aucune raison. Que la Terre ait pu apparaître, aux yeux des cosmonautes, pas plus grosse qu'un ballon de football, cela ne la rapetisse qu'à ceux, peut-être, des enfants : déjà les Anciens devinaient notre insignifiance au cœur des espaces infinis, dont le silence effrayait Pascal : que n'effrayait pas moins d'ailleurs l'autre infini, les dimensions illimitées du corps humain à la proportion de l'atome. En quoi la découverte constante de nouvelles particules de plus en plus proches du néant, aussi petites à notre égard que nous le sommes à l'égard d'une galaxie de millions d'années-lumière, en quoi cette connaissance croissante de notre propre énormité magnifie-t-elle les affaires humaines ? Si elle ne les rend pas plus importantes à nos yeux, en quoi un voyage vers la Lune, Mars ou Jupiter, ou même plus loin encore, les rendrait-il moins importantes ?

Certes, il est plus décevant de se voir tout à coup si petit que de se concevoir si grand. Mais le fait reste le même : nos affaires n'ont, ni avec l'infiniment petit, ni avec l'infiniment grand, aucune commune mesure. Tout reste à proportion. L'importance des affaires célestes (s'il y en a) est à la proportion de l'univers ; l'importance des affaires terrestres est à la proportion du globe, l'importance des affaires familiales est à la proportion de l'individu, celle des phénomènes moléculaires à la proportion de l'atome. Un amour malheureux est, pour l'individu, aussi capital que pour l'humanité une guerre nucléaire ; et cette guerre, pour l'humanité, aussi catastrophique que le serait pour le système solaire une collision avec Sirius — laquelle ne le serait pas plus, pour des globules du sang au fond d'une veine, que la microscopique attaque mortelle de virus filtrants. Toutes les erreurs, toutes les philosophies de l'absurde, du néant et de l'infini, les théories stérilisantes de cet « à quoi bon puisque aux dimensions de l'univers nous n'existons pas », ont toutes pour cause unique l'oubli des proportions. Il suffit d'y revenir, pour rendre aux affaires humaines l'importance irréductible qu'elles doivent garder **aux yeux des hommes**.

Sur un seul point l'humanité pourrait tirer un avantage de cette conscience visuelle qu'a pris le grand public des modestes dimensions de notre globe : la conscience du même coup de l'unité humaine. La conscience que tous les hommes sont embarqués sur le même bateau, pareillement perdus au fond de l'océan de l'espace et du temps. Si cette conscience-là pouvait les guérir de leur agressivité, les faire renoncer, pour régler les problèmes de ce monde terraque, à la violence et à la force, aux absurdités du racisme et des haines nationales, si elle pouvait nouer la solidarité des pays riches avec les pays pauvres, alors le voyage à la Lune n'aurait pas été, de ce point de vue-là, tout à fait sans relation avec le bonheur ou le malheur des habitants de la planète.



Deux des suppliciés de Bagdad.

SANGLANT IRAK

Au peuple, le régime offre des cadavres

« **C'**EST le jour glorieux de notre grande victoire, hurlait ce 27 janvier le speaker de Radio-Bagdad. *C'est un pas décisif vers la libération de la Palestine.* »

Au Caire cependant, à la Conférence internationale de solidarité avec les peuples arabes, les représentants palestiniens furent les premiers qui condamnèrent les 14 pendaisons de Bagdad et Bassorah (1). La presse des pays arabes allait bien vite exprimer sa réserve sinon même sa réprobation...

Dans la capitale irakienne, la vie était paralysée. Quelque 500 000 personnes défilèrent devant les corps des suppliciés, neuf juifs, quatre musulmans, un chrétien, dans une atmosphère de kermesse. A Bassorah, le même « spectacle » était offert par les autorités.

Selon le tribunal qui les avait condamnés,

les exécutés « se livraient à des activités d'espionnage au profit d'Israël depuis deux ans ».

L'Association internationale des juristes démocrates a exprimé « ses regrets que des condamnations à mort aient été aussi rapidement prononcées et exécutées dans des conditions troublantes et servant de prétexte à des campagnes qui ne peuvent que compliquer la solution des problèmes de la région ».

Comment, en effet, faire confiance à ces juges quand, contre toute vérité, le chargé d'Affaires à Paris, M. Jawad Shlash, écrit : « Les juifs irakiens qui sont loyaux envers leur pays, je puis l'affirmer, sont considérés comme des citoyens à part entière et, de ce fait, traités sur un pied d'égalité, sans aucune discrimination. Toute assertion contraire est sans fondement... » (2).

On aurait tort cependant d'isoler la situation faite aux juifs d'Irak du contexte général, d'oublier la nature même du régime de Bagdad. Est-ce le simple fait du hasard si, le 27 janvier, le jour même de la macabre mise en scène, un colonel connu pour ses idées de gauche, Mustafa Nasrat, était assassiné chez lui ? (3) Le 20 février, sept autres personnes étaient exécutées et le lendemain une autre (7 Arabes et 1 Kurde).

Les juifs et les autres

Dans une déclaration faite en novembre dernier, le Parti communiste irakien appelait « tous les hommes de cœur du monde à élever la voix pour protester contre le fait qu'en Irak les droits de l'homme et sa dignité sont bafoués, le sang versé ». Le P.C.I. soulignait que le caractère dictatorial du pouvoir restait inchangé après le coup d'Etat de juillet 1968. Il relevait que « le nouveau pouvoir ignore la révolution kurde, ses forces, ses dirigeants, et appuie au contraire toutes les attaques et provocations à leur égard ». Il indiquait aussi que, le 5 novembre, la Garde nationale avait ouvert le feu sur des ouvriers en grève, dans la banlieue de Bagdad, faisant plusieurs tués et de nombreux blessés. Le 31 octobre, des étudiants liés au pouvoir et armés de poignards avaient, bientôt aidés par des membres des services spéciaux, attaqué des étudiants communistes ou progressistes, à l'Institut des Beaux-Arts de la capitale. Lors de la commémoration de la Révolution d'Octobre, l'armée avait tiré sur les manifestants, faisant encore des morts et des blessés, etc.

En juillet dernier, un groupe d'officiers avait chassé le général Aref du pouvoir. Le général Hassan Al-Baker allait devenir le chef de l'Etat. Il affirma alors vouloir « tourner la page des rapports négatifs entre les forces hostiles à l'impérialisme », promouvoir une politique d'indépendance

économique, considérer les Kurdes comme des « associés des Arabes au sein de l'entité irakienne ». De fait, le nouveau pouvoir prit quelques mesures tendant à soulager la misère du peuple irakien, ordonna la fermeture du bague de Naar-Al-Salman, amnistia ceux qui avaient refusé de combattre les Kurdes, réintégra les fonctionnaires chassés pour délit d'opinion.

Le général Al-Baker proposa même à des opposants de gauche de les intégrer au gouvernement. Certains venaient de sortir de prison, beaucoup d'entre eux avaient été torturés quelques années auparavant. Ils refusèrent tous l'offre qu'on leur faisait. Ils connaissaient bien le général et préférèrent pouvoir juger le nouveau pouvoir sur des actes et non sur des déclarations d'intention.

L'expérience de 1963

Ils avaient en effet connu l'expérience de 1963...

Le 8 février 1963, le gouvernement du général Kassem est renversé par un coup d'Etat. Le maréchal Aref crée un Conseil national du commandement de la Révolution. Pour consolider ses fragiles assises, il lance une terrible répression contre ses adversaires politiques ou supposés tels : c'est alors une véritable chasse aux communistes, aux progressistes, aux amis du général Kassem. Plusieurs milliers de personnes sont ainsi tuées, une dizaine de milliers d'autres emprisonnées. La chasse a été menée principalement par la Garde nationale, véritable armée parallèle. C'est précisément le général Hassan Al-Baker qui dirige la Garde nationale (ceux

à qui il proposait de les associer à son entreprise étaient fondés, pour le moins, à rester sur la réserve).

Le 18 novembre 1963, le maréchal Aref obtient la dissolution de cette dangereuse Garde nationale. L'armée monopolise alors le pouvoir.

Le 10 mai 1965, le Conseil national de la Révolution est réduit à vingt membres « obligatoirement d'un grade non inférieur à celui de lieutenant-colonel, ayant effectivement participé à la Révolution de novembre 1963 et non affiliés à un parti politique ».

Le 13 avril 1966, le maréchal Aref est tué dans un mystérieux accident. Son frère, le général Abd-Al-Rahman Aref lui succède. Un calme relatif s'instaure alors, mais aucune politique n'est définie clairement.

Le 17 juillet 1968, un premier coup de force se produit, sur l'initiative du général Al-Baker et du colonel Abd-Al-Razzak Nayef. Quelques jours plus tard, le 30 juillet, le premier chasse le second de la présidence du conseil, l'exile et s'attribue tous les pouvoirs.

L'Irak connaissait ainsi, depuis le renversement de la monarchie, le 14 juillet 1958, son huitième coup d'Etat réussi ou avorté !

En fait, depuis 1963, l'histoire de l'Irak a résulté de l'opposition violente de clans, de règlements de compte dont, en définitive, le peuple irakien fait les frais.

Maxime Rodinson, qui suit attentivement l'évolution du monde arabe, a ainsi résumé la situation : « L'histoire interne de l'Irak a été particulièrement sanglante, qu'il s'agisse de gens de gauche ou de droite, avec un entrecroisement des haines ethniques »

APARTHEID POUR LES JUIFS ?

Le mot est enfin lâché. La presse raciste de France — **Aspects de la France, Minute, Rivarol**, etc — qui, dans le conflit du Moyen-Orient, juge bon de soutenir Israël contre les Arabes détestés, procédait surtout par allusion. Cette fois cependant, Maurice Bardèche envisage, dans **Défense de l'Occident**, rien moins qu'une politique d'**apartheid**, ceci constituant — c'est du moins ce qu'il affirme — « la meilleure sauvegarde de toutes les minorités qui se trouvent dans la même situation » (!). « Un numerus clausus librement accepté par les communautés juives ainsi qu'un habitat et des juridictions privilégiées sont probablement pour l'avenir les meilleures garanties de survie et de bonheur des minorités juives », affirme celui qui contesta — et pour cause ! — la légitimité des procès de Nuremberg.

Bardèche, qui note au passage que « les Français reviendront un jour en Algérie », utilise les « clichés » en honneur dans les premiers temps de l'Allemagne hitlérienne (ainsi : « les réseaux juifs de pression et d'intimidation constituent en réalité une armée d'occupation qui quadrille des nations entières parmi les peuples d'Occident »), réclame qu'on écarte les juifs des postes touchant à la défense nationale et à l'économie.

Maurice Bardèche avait un compte à régler avec les juifs que ses amis n'avaient pas pu massacrer, ou avec leurs descendants. Le conflit du Moyen-Orient lui sert de prétexte à développer sa campagne raciste.

Minute pêche aussi — évidemment — en eau trouble, qui publie un reportage sur les Palestiniens (les Algériens savent, pour ce qui concerne Minute, à quoi s'en tenir...) Il conclut : « Pour la première fois dans l'histoire du conflit, l'or juif n'est plus seul à peser dans la balance ! ». Le poids du sang ? Quelle importance ?

→
et politiques. Et si cela a pris cette coloration, c'est parce que c'est un pays parmi les plus misérables, où la population est maintenue dans les pires conditions, un pays très féodal et très divisé sur les plans ethnique et religieux, » (4).

En 1958, on put croire que les droits nationaux des Kurdes allaient enfin être reconnus. Des Kurdes participèrent au gouvernement du général Kassem, le leader Mustapha Barzani fut autorisé à rentrer en Irak, à s'installer dans la capitale. Mais à partir de 1961, la situation ne cessa de se détériorer, faite de trêves relatives et de combats violents. En 1966, Mustapha Barzani déclarait que le général Aref avait l'intention d'établir entre Arabes et Kurdes d'Irak des rapports sains, mais qu'il était entouré d'officiers hostiles à tout règlement pacifique. Malheureusement, on a souvent, à Bagdad, envisagé l'autonomie relative du Kurdistan ; jamais, cependant, les promesses n'ont été tenues. Le problème kurde reste aussi entier en 1968 que les autres problèmes qui se posent au peuple irakien.

Une odeur de pétrole

On ne peut s'empêcher de rapprocher les luttes de clans qui se déroulent en Irak de la lutte que se livrent les trusts pétroliers.

Le 17 juillet dernier, l'un des premiers soucis des putschistes fut d'arrêter « tous les hommes qui, de loin ou de près, ont contribué à la signature de l'accord E.R.A.P. » (trust français).

Bien sûr, il ne saurait y avoir de lien de cause à effet direct. Mais les influences extérieures ne peuvent pas ne pas se manifester en direction de tel ou tel clan. Les dirigeants de la *Compagnie Française des Pétroles*, de la *Société des Pétroles d'Aquitaine*, du puissant groupe anglo-américain *Iraq Petroleum Company* peuvent-ils rester indifférents aux événements qui se produisent en Irak — et ailleurs — quand leurs intérêts mêmes sont en jeu ?

Dans cette histoire sanglante de l'Irak, le peuple irakien est resté tel qu'il était, désespérément pauvre. Et, pour « mobiliser » un peuple indifférent à leurs proclamations, le chef de l'Etat, Hassan Al-Baker, et ses amis ont organisé les « spectacles » de Bagdad et de Bassorah.

Mais le peuple irakien ne saurait se satisfaire longtemps de fêtes macabres ou de changements de clans.

Jean-Pierre SAID.

1) L'envoyé spécial de « Jeune Afrique » en témoigne.

2) *Le Monde*, 22 janvier 1969.

3) Le journal syrien « Al-Thoura » qui dénonçait dernièrement cet assassinat indiquait par ailleurs « qu'une campagne d'arrestations des progressistes est actuellement en cours en Irak ».

4) *La Presse Nouvelle hebdomadaire* - 7-2-1969.

UNE LÉGISLATION DE TYPE NAZI

par Daniel JACOBY

LES sinistres pendaisons de Bagdad et de Bassorah, ont jeté une lumière cruelle sur le sort tragique de la petite communauté juive d'Irak.

Certes, et bien que tous les observateurs aient pu voir sur le corps de neuf des suppliciés l'inscription « juif » précédant leur nom, les dirigeants de la révolution irakienne, comme le président du Tribunal militaire de Bagdad, ont prétendu qu'il n'existait aucun racisme en Irak, aucune discrimination raciale à l'encontre des juifs, et qu'il ne s'était agi, en définitive, que de la condamnation à mort, suivie de l'exécution de quatorze espions à la solde d'Israël, parmi lesquels figuraient à la fois des juifs, des chrétiens, et des musulmans. Les chancelleries de l'Irak, dans les pays occidentaux, ont, à leur tour, propagé cette thèse.

Un statut des juifs

Les compagnons du nazi Rachid Ali et les criminels de guerre nazis réfugiés en Irak, dont les noms anciens et nouveaux, le passé, l'adresse, et les fonctions actuelles sont connus (1), ont fait école. Reprenant à leur compte un vieux procédé de propagande hérité du III^e Reich, les dirigeants de la dictature irakienne ont choisi de nier impudemment, devant l'opinion internationale, la réalité d'une discrimination raciale organisée dont les juifs d'Irak sont actuellement les victimes.

Or, en la circonstance, il ne s'agit ni de témoignages, ni de récits de voyageurs, qui pourraient être discutés, contestés, ou appréciés différemment.

Il s'agit de toute une législation d'exception à l'encontre des citoyens juifs d'Irak, comparable aux lois nazies, ou au statut des juifs édicté par Vichy.

Avant d'analyser cette législation, il convient de rappeler que la communauté juive d'Irak est une des plus anciennes du monde, puisque des juifs irakiens descendent, en droite ligne, des captifs emmenés à Babylone par Nabuchodonosor, il y a deux mille cinq cents ans. C'est une des plus anciennes populations de l'Irak. Au cours des siècles, les envahisseurs se succédèrent dans le pays, mais la communauté juive, en dépit de tribulations diverses, parvint toujours à se maintenir.

Les juifs, qui, dans l'ensemble, vécurent paisiblement sous le régime ottoman, et sous celui du mandat britannique à partir de 1922, connurent dès l'accession de l'Irak à l'indépendance, le 10 juillet 1924, des difficultés avec le jeune Etat irakien indépendant. Très vite en effet, la tendance libérale des débuts fit place à un nationalisme agressif, et chauvin, qui s'exerça par des persécutions des éléments minoritaires de la population, particulièrement assyriens, et juifs.

150 morts et 1 000 blessés

L'avènement du régime hitlérien ne fit qu'exacerber les passions anti-juives. Dès cette époque, les premières mesures anti-

(1) Voir l'article de Michel Tatu. *Le Monde*, 9 juin 1967.

juives entrèrent en application : **numerus clausus** dans les écoles, difficultés d'accès dans les professions libérales ; le gouvernement de Rachid Ali se déclarait ouvertement pro-nazi, et préconisait l'application en Irak des lois anti-juives hitlériennes.

En juin 1941, un pogrome éclata à Bagdad qui fit 150 morts et 1 000 blessés dans la population juive de la ville.

Dès avant la création de l'Etat d'Israël, en raison des persécutions dont ils avaient été l'objet dans le passé, de nombreux juifs irakiens prirent le chemin de la Palestine. Aussi, dès le 15 mai 1948, date de la création de l'Etat d'Israël, le départ pour Israël fut passible de la peine de mort.

De nombreuses familles empruntèrent alors pour s'y rendre des chemins détournés, entrant généralement en Iran de façon clandestine.

C'est pour tenter de mettre fin à cette émigration clandestine, que les autorités irakiennes promulguèrent, le 5 mai 1950, la première loi raciste, puisqu'elle créait, au préjudice des citoyens juifs d'Irak, une discrimination fondée sur leur religion.

Ce texte disposait en effet, dans son article premier, que **le Conseil des ministres a qualité pour retirer à tout juif irakien, la nationalité irakienne, quand de son plein gré, il décide de quitter l'Irak, ce qui doit faire l'objet d'une déclaration écrite devant un fonctionnaire désigné par le ministre de l'Intérieur.**

Ainsi était instaurée, au préjudice de la seule population juive d'Irak, une cause nouvelle de déchéance de nationalité : le départ du territoire irakien. Mais cette cause de déchéance de nationalité ne s'appliquait qu'aux seuls juifs d'Irak, et constituait donc indiscutablement une discrimination raciale.

Cette loi devait être suivie, le 10 mars 1951, d'une loi votée à huis-clos par le parlement irakien, bloquant les biens juifs et les comptes en banque juifs en Irak, ladite loi disposant notamment que : **Les biens des juifs qui ont perdu leur nationalité, seront bloqués et ne pourront faire l'objet d'aucune transaction.**

Isolement économique

En fait, les juifs qui décidèrent de quitter l'Irak durent, tout à la fois, abandonner leur nationalité d'origine, et l'intégralité de leurs biens.

Plus de 120 000 personnes quittèrent ainsi l'Irak, sur une communauté qui comptait, en 1948, 130 000 âmes.

En 1967, avant la guerre des Six jours, il ne restait plus que 2 500 à 3 000 juifs en Irak, qui avaient choisi de rester dans ce qu'ils considéraient à juste titre comme leur pays, et qui pouvaient normalement escompter être traités et reconnus comme citoyens irakiens à part entière.

Or, par deux lois promulguées en 1967 et 1968, le gouvernement irakien a étendu, en les aggravant considérablement, les lois d'exception initiales promulguées en 1950 et en 1951.

Tout d'abord, par une loi n° 54 du 11 juillet 1967, parue dans le n° 1437 du « Journal Officiel » irakien, il a été décidé que les services d'exécution ainsi que les services publics, ou semi-publics, devraient dorénavant refuser d'exécuter les effets commerciaux et les actes portant reconnaissance d'une dette par un juif, ainsi que les jugements rendus par les tribunaux, après le 31 mars 1963, aux dépens d'un juif, ceci afin d'éviter que les « non-juifs » contractent d'une manière quelconque avec des juifs, afin d'isoler économiquement cette petite communauté.

L'article 6 prescrit que les services du cadastre devront refuser de procéder à toute opération de vente, transfert (Firagh), don, hypothèque, portant sur des biens immobiliers appartenant à un juif, ou toute opération visant à gager de tels biens.

Enfin, l'article 7 prohibe toute vente ou hypothèque, ou tout transfert, ou toute aliénation de la propriété des actions et des titres d'une société civile ou commerciale, ou des titres nominatifs de l'Etat, appartenant à un juif.

Ces mesures économiques ont été encore aggravées par une loi n° 10 du 3 mars 1968, parue au n° 1542 du « Journal Officiel » irakien, qui annule, toute opération portant sur des biens immobiliers appartenant à un juif, même si cette opération repose sur une

procuration irrévocable portant une date certifiée remontant à une date antérieure à l'exécution de la loi. Mieux encore, toutes opérations ou transactions pouvant rapporter des crédits à un juif, ainsi que les appointements ou salaires payés aux juifs, doivent être séquestrés dans une banque, et ne peuvent être retirés, chaque fois, que sur approbation du ministre, à l'exception des retraits sur appointements et salaires ne dépassant pas 100 dinars par mois. Autrement dit, les juifs d'Irak ne peuvent vivre que sur les salaires de ceux d'entre eux qui peuvent travailler et qui perçoivent un salaire, et encore, à concurrence de 100 dinars par mois, ce qui est une somme tout à fait minime.

Ces textes sont applicables à tout juif irakien. Ils ont, indiscutablement, pour but, de provoquer, sinon par mort physique, du moins par mort économique, ce qui revient au même, l'extinction de cette petite communauté.

Confiscations

Outre ces lois racistes, visant à priver les juifs d'Irak de tout moyen de subsistance, publiées dans les journaux officiels irakiens, diverses mesures d'ordre administratif ont été encore prises à l'encontre des juifs d'Irak, comme, notamment :

a) Renvoi des fonctionnaires et employés de la plupart des compagnies et firmes privées ;

b) Fermeture des pharmacies et drogueries ;

c) Annulation des licences d'importation des commerçants israéliens ;

d) Confiscation des téléphones, des bureaux, et domiciles ;

e) Fermeture des portes de l'enseignement supérieur aux étudiants juifs, qui possèdent toutes les qualifications requises ;

f) Dissolution des associations de charité, et notamment de l'association de charité chargée de l'ensevelissement rituel des morts, dont les biens ont été séquestrés, ainsi que de l'association de charité responsable de l'enseignement de la doctrine mosaïque dont les biens ont été également confisqués ;

g) Interdiction de voyager hors d'Irak, que ce soit pour études, traitement médical, affaires, repos, ou loisirs ;

h) Confiscation du stade scolaire israélien, qui est un bien

Waqf (fondation pieuse) ;

i) Séquestration des quelques biens **Waqf** (fondation pieuse), appartenant à la communauté israélienne.

Enfin, un certain nombre de juifs ont été arrêtés, et sont détenus administrativement, sans faire l'objet d'aucune inculpation.

Comme on le voit « **il n'y a aucune espèce de discrimination entre les citoyens irakiens, que ceux-ci soient musulmans, chrétiens, ou juifs** » (lettre du chargé d'affaires d'Irak, publié par *Le Monde* du 30 janvier 1969).

Aussi scandaleux que l'apartheid

Cette législation raciste, ce statut des juifs d'Irak, doivent être combattus par tous les antiracistes.

Les moyens juridiques ne manquent pas. L'Irak, pays membre des Nations Unies, a adhéré à la Charte des Nations Unies, laquelle dispose dans son article 55, que les nations contractantes favoriseront **le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue, ou de religion.**

La législation raciste irakienne constitue une violation de la Charte des Nations Unies, et de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme adoptée le 10 décembre 1948 par l'assemblée générale des Nations Unies.

Il ne s'agit pas seulement d'un problème intérieur au gouvernement irakien, mais une question qui intéresse la paix du monde, et la morale internationale de même que la politique d'apartheid pratiquée par l'Afrique du Sud.

C'est aussi un problème qui concerne au premier chef les progressistes arabes, et notamment les leaders des organisations de résistance palestinienne.

MINUTE, MES FRÈRES

MES frères, ce que j'ai à vous dire n'est pas sucré, et ma tâche est délicate... J'ai souvent épinglé ici-même, et sans aucun plaisir, l'inféconde feuille qui s'intitule *Minute*, pour son racisme... je n'ose pas dire écœurant, tout racisme l'étant par nature. Le racisme de *Minute* s'exerce, il est vrai, surtout aux dépens des travailleurs algériens en France, parfois des nègres dont je suis et des «étrangers» de tout poil. Racisme, xénophobie, appels à peine dissimulés aux pogromes, caricatures ignobles, échos insidieux, *Minute* n'est pas à prendre avec des pincettes...

Cela posé, je n'approuve pas non plus, la manière qu'un de nos confrères destiné aux Algériens en Europe, et qui se nomme d'ailleurs *l'Algérien en Europe*, utilise pour dénoncer *Minute*. Certes, il y eut cette phrase terrifiante de François Brigneau, rédacteur en chef de ce journal : « *J'admire Israël pour la leçon de courage, de patriotisme, de racisme qu'il donne* ». Mais on ne doit pas tenir compte des paroles d'un imbécile pour se livrer à un petit jeu qui n'est pas très correct. En livrant la liste des premiers et des plus récents actionnaires de *Minute*, notre confrère insiste lourdement sur le fait que M. Untel est « Juif par sa mère », que telle artiste est « d'origine juive », que telle journaliste est « Juive », que l'avocat Chose est « Juif ».

Que cette liste d'actionnaires et de supporters de *Minute* comporte également des personnalités connues pour leurs rapports avec le gouvernement et certains milieux juifs n'explique rien non plus... Parce que *Minute* fait figure de journal d'opposition (?) et ne se gêne pas, cependant, pour citer l'origine juive des personnalités qu'il cite, quand cela sert sa cause, la plus mauvaise.

Faire du racisme à propos des racistes, imiter leur langage, reprendre leurs arguments est une vaine bataille. Soyons plus raisonnables, mes frères, et partant plus combattifs... *Minute* est *condamnée* en long, en large et en travers, parce qu'il est le porte-parole de la pire des plaies de l'univers : le racisme. Méfions-nous des généralisations abusives qui assimilent des communautés entières à quelques individus... C'est ainsi qu'on mène les mauvaises batailles.

Oncle TOM.

Antisémitisme

Le « Front uni antisémite », ayant pour but « la lutte contre les influences juives et la propagande sioniste » existe-t-il ?

Un communiqué diffusé le 14 février, qui annonçait sa constitution a été vivement démenti par Henry Coston, Pierre Sidos et Françoise Dior, présentés comme les fondateurs de cette association.

Prenons-en acte ! Mais n'oublions pas qu'Henry Coston dit Gygès a été l'auteur de l'ouvrage « Les Israélites dans la Société française », que Françoise Dior, émule et épouse de Colin Jordan s'est rendue célèbre par ses actes et proclamations nazis, que Pierre Sidos, président de « L'Œuvre française », cofondateur de « Jeune Nation » et d'« Occident » a appelé récemment à tenir un meeting antijuif — heureusement avorté grâce à l'action des étudiants — le 22 janvier à

en bref

L'Institut d'études politiques. « Le pan-sionisme international est actuellement le détonateur le plus probable pour une troisième guerre mondiale (...). Il s'agit de libérer la presse et le monde politique des partis étrangers (...). Il s'agit de réaliser une révolution nationaliste... » déclarait le tract diffusé par Pierre Sidos.

Que le « Front » en question ait été créé ou non, la plus grande vigilance s'impose.

Immigrés

Cent cinquante travailleurs africains pourraient être (enfin !) logés décentement dans un foyer à Courbevoie.

Mais le maire de la ville qui ne s'était pas opposé à l'achat de l'immeuble par l'association Soundiata, s'oppose aujourd'hui à l'ouverture de ce foyer où déjà 104 places sont dis-

ponibles — les 46 autres devant l'être pour le 15 mars.

Le maire se justifie en invoquant le nombre de ces futurs administrés : quatre cents d'après lui ! Cela l'effraie ! A la rigueur, il aurait accepté... des Portugais.

En attendant, le foyer reste fermé : il est en effet destiné à l'usage exclusif des Africains. En manière de protestation contre cette situation scandaleuse, certains d'entre eux sont venus occuper les lieux, exigeant que leurs droits soient reconnus et respectés.

Aussitôt informé, le M.R.A.P. s'est adressé à la municipalité et à la préfecture des Hauts-de-Seine pour demander que ce foyer soit ouvert dans les plus brefs délais.

Positions

Dans son livre L'avenir du Parti communiste français, qui vient de paraître aux Editions Grasset, M. Waldeck Rochet évoque le problème de la tolérance religieuse et de la lutte contre le racisme dans la société socialiste que le P.C.F. souhaite instaurer en France.

Après avoir souligné que « le passage au socialisme est une nécessité historique », mais que « les conditions et les formes de ce passage ont varié et varieront nécessairement selon les pays », il écrit :

« Si, dans la société socialiste, l'Etat doit naturellement être laïque et si la séparation de l'Etat et des églises doit être scrupuleusement respectée, une France socialiste garantira juridiquement et pratiquement la liberté des croyances religieuses contre toute persécution ou répression administrative. C'est par la lutte d'idées, par la force démonstrative des succès du socialisme, par la qualité humaine exemplaire de leurs militants, par le travail créateur accompli en commun que les communistes entendent gagner au socialisme scientifique les larges masses populaires, y compris les

croissants de toutes confessions. La loi socialiste proscriera toute discrimination de caractère raciste, toute manifestation d'antisémitisme, toute excitation à la guerre ou à la haine d'un peuple... »

Racisme

« Ah ! non... donner son sang pour des blancs, d'accord, c'est normal... mais pas pour des noirs, fût-ce des enfants !... »

Ces enfants, ce sont ceux du Biafra que l'O.R.T.F. appelait à secourir par des dons bénévoles de sang.

L'homme qui parle est un donneur habituel qui répond « catégoriquement et sans hésitation » à M. Félix Fogel, directeur de l'Amicale des donateurs de sang bénévoles de Saint-Germain-en-Laye.

« Je croyais le racisme en régression constante... J'ai dû, avec stupéfaction, constater mon erreur », écrit M. Fogel dans le bulletin de son association... **Le sang n'est-il pas aussi précieux pour tout le monde ? N'est-il pas pour tous, le merveilleux liquide qui permet et redonne la vie ? »**

Afrique du Sud

Un voyage d'information en République Sud-Africaine, placé sous l'égide de la communauté juive de ce pays, est organisé à l'intention du corps médical français.

L'itinéraire qui prévoit une escale à Tel-Aviv signale, entre autres visites, celle de l'hôpital de Barawanath « réservé aux Bantous ».

Le docteur Marcel-François Kalm écrit à ce sujet : « Je trouve pour le moins curieux que le corps médical juif d'Afrique du Sud m'invite à visiter un hôpital réservé aux Bantous !... même si c'est le plus moderne (!) d'Afrique du Sud. Si c'était pour attirer notre attention et notre réprobation sur l'apartheid, il y avait d'autres formulations à utiliser ! »

MOZAMBIQUE

Eduardo Mondlane, président du Front de Libération du Mozambique (FRELIMO) est mort le 2 février, victime d'un attentat à Dar-es-Salaam (Tanzanie).

Les autorités tanzaniennes estiment que cet assassinat s'inscrit — comme bien d'autres — dans le cadre des activités terroristes de la PIDE, la « célèbre » police portugaise.

Eduardo Mondlane qui avait, en passant le certificat d'études primaires en 1936, atteint le plus haut niveau d'enseignement auquel pouvait prétendre un Africain en Mozambique, était devenu docteur en sociologie de l'Université Haward, après avoir poursuivi ses études au Portugal.

En 1962, la fusion de trois grands partis politiques permettait la création du « Front de Libération de Moçambique » (FRELIMO) dont Eduardo Mondlane dos Santos allait devenir, avec Marcelino, un des principaux dirigeants.

Fin 1962, il s'installait avec sa femme d'origine américaine à Dar-es-Salaam d'où il allait organiser la lutte de libération nationale des territoires sous domination portugaise.

Entraide

Igloos, la revue de l'association « Aide à toute détresse » publie, dans son dernier numéro, un manifeste rédigé aux mois de mai et juin par des habitants de bidonvilles.

« Les équipes sociales et Service de l'Aide à toute Détresse », écrit le père Joseph Wresinski, secrétaire général de cette association ont pour but la promotion du sous-prolétariat. Des volontaires, implantés dans les bidonvilles, cités d'urgence, quartier de taudis, s'efforcent « par des moyens culturels... de développer la personnalité de chacun des membres de la famille sous-prolétaire, de façon à les rendre égaux aux membres de la société... »



Un dessin de Karuzela : « biographie d'un émigrant ». L'origine de l'émigrant est donnée par les initiales MIAS dans la poche du photographe. Le MIAS est une organisation internationale d'aide aux juifs : « Enfant, j'étais persécuté ; il m'était interdit d'aller à pied ou en tramway. On ne me laissait pas dormir la nuit. Cela me pesait beaucoup ».

QUI FAIT DU TORT A LA POLOGNE ?

DROIT & LIBERTE, à différentes reprises, a exprimé l'inquiétude de l'opinion publique devant la tournure antisémite prise en Pologne par la campagne idéologique contre le sionisme. Reproduisant fidèlement les informations et les témoignages, nous avons rapporté les déclarations de certains dirigeants polonais qui ont eux-mêmes souligné que la campagne entreprise avait en fait abouti à jeter la suspicion et le discrédit sur des citoyens polonais qui toute leur vie durant avaient servi avec dévouement leur patrie et le régime socialiste. Hélas, nombre de ces citoyens juifs d'origine, ont dû s'expatrier. Ces émigrants se voient, pour pouvoir quitter la Pologne, retirer leur nationalité et pratiquement dépouiller de leurs biens y compris de leurs diplômes, attestations de travail, etc...

A toutes les démarches entreprises par le M.R.A.P. auprès de l'ambassade de Pologne en France, comme auprès du gouvernement de Varsovie, aucune réponse n'est venue, sinon l'accusation pénible à entendre que nous succombions à la propagande des adversaires de la République Populaire de Pologne.

Cette propagande hostile à la Pologne socialiste n'est-elle pas le fait de la presse polonaise elle-même ?

« Karuzela » revue satirique paraissant à Lodz publie dans sa livraison du 18 janvier 1969, sur toute la première page, une série de caricatures odieuses sous-titrées de légendes qu'on croirait d'un autre temps.

Revue politique de la jeunesse « Walka Młodych » du 31 décembre 1968, dans un article traitant des manifestations de jeunes, jette en pâture à ses lecteurs les noms de vingt-cinq jeunes juifs dénoncés comme « un corps étranger au sein de la population polonaise... ».

La Pologne socialiste a, en effet, des adversaires : ceux qui s'acharnent à réveiller l'antisémitisme ne sont pas les moins dangereux.

Ch. P.

Pierre Dac : Dialogues en forme de tringles

Dans ce numéro, Pierre Dac poursuit ces « dialogues », qu'il va enregistrer par ailleurs avec son ami Paul Préboist (P.D., c'est Pierre Dac ; P.B., Paul Préboist). Pourquoi « dialogues » ? Parce que c'est un genre littéraire bien oublié depuis Platon et qu'il urgeait de ressusciter. Pourquoi « en forme de tringles » ? Parce que...



Elie Kagan

DES RESPONSABLES DE TOUT ET DU RESTE

(suite et fin)

P. D. : Nous disions donc, en conclusion provisoire de notre précédent dialogue tringloïdique, que c'est à cause des juifs que tout ce qui doit arriver n'arrive pas, et que tout ce qui ne doit pas arriver arrive.

P. P. : **Exactement. Raison de plus pour rester toujours foncièrement et loyalement impartial ainsi que complètement demeuré.**

P. D. : Pardon ?

P. P. : **Ainsi que demeurer complètement impartial, veux-je dire. Et il importe aussi de se garder jalousement d'être intransigent pas plus qu'irréductible et intraitable.**

P. D. : Ni intolérant.

P. P. : **Ni raciste, surtout.**

P. D. : Surtout pas.

P. P. : **C'est ce que je me tue à répéter à longueur de séminaires et de colloques secrets largement ouverts à toute généreuse initiative de juste discrimination et d'équitable ségrégation.**

P. D. : Vous faites là œuvre utile et noble besogne, car tout le monde a le droit de vivre, monsieur.

P. P. : **Parfaitement, monsieur, tout le monde.**

P. D. : Sauf les juifs, naturellement.

P. P. : **Naturellement, ce qui ne les empêche pas de bien vivre et d'être partout et même ailleurs, tout à la fois et en même temps.**

P. D. : Ça saute aux yeux comme un désespéré par la fenêtre. Et non seulement, ils sont, mais ils ont été également partout et ailleurs en même temps que nulle part, tout à la fois.

P. P. : **C'est l'évidence même. La preuve formelle n'en a-t-elle pas été administrée au temps de la remise des choses en bon ordre nouveau et des gens à leur place ?**

P. D. : Si fait, monsieur, et irréfutablement même.

P. P. : **Qui, monsieur, qui, n'a-t-on pas vu en principal et en propriété privilégiée dans l'ultra-moderne camping d'Auschwitz ?**

P. D. : Les juifs, monsieur.

P. P. : **Oui, monsieur, les juifs. Toujours et encore les juifs, qui, malgré les attentions toutes spéciales dont ils étaient l'objet 24 heures sur 24, n'ont pas voulu y rester et se sont enfuis, non pas la tête haute, par la grande porte, mais en fumée, sans demander leurs restes, lâchement et clandestinement, par la cheminée de ce salvateur centre d'accueil, où pourtant, on avait à cœur de trouver la solution finale de tous leurs problèmes vitaux.**

P. D. : C'est non seulement de la plus noire ingratitude, mais encore et aussi de la plus sombre absence d'élémentaire reconnaissance, en outre et de surcroît gammée.

P. P. : **Ainsi, voilà pourquoi nous payons, quand elles sont cuites, les carottes au tarif de la fin des haricots !**

P. D. : Oui, à cause des juifs, on ne le répètera jamais assez, des juifs omnipotents et omniprésents en tous endroits et lieux. Car, à la base, au centre et au sommet, qui trouve-t-on ?

P. P. : **Les juifs.**

P. D. : Oui, monsieur, les juifs, toujours les juifs et encore les juifs ! Et partout, tout porte leur empreinte ancestrale, rituelle et traditionnelle.

P. P. : **Oui, tout, même les portes cochères.**

P. D. : Vous croyez ?

P. P. : **J'en suis certain.**

P. D. : Ainsi, d'après vous, les portes cochères sont enjuivées ?

P. P. : **Elles ne sont pas enjuivées, elles sont juives au sens total et absolu. Le mot « cochère » n'éveille-t-il en vous nulle réminiscence hébraïque et talmudique ?**

P. D. : C'est pourtant vrai ! Cochère, en hébreu, se dit « Casher » ou « kascher », suivant le cas. Ainsi, toutes les portes cochères sont juives ?

P. P. : **Toutes, c'est-à-dire sécatorialement traitées et conditionnées selon les strictes prescriptions de la loi mosaïque.**

P. D. : Décidément, on aura tout vu ! Les portes cochères porte-parole de la juiverie internationale ! après ça, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle de Jacob !

* LE DOSSIER DU MOIS

PEUT-ON ÊTRE ANTILLAIS EN FRANCE ?

Sous l'Ancien Régime, les Antilles et la Réunion représentaient l'élément le plus riche du premier empire colonial français. Productrices d'épices, de sucre, de rhum, de cacao, de coton, elles faisaient la fortune de Saint-Nazaire, de Nantes, de La Rochelle, de Bordeaux, têtes de pont du commerce du « bois d'ébène ».

Elles furent l'enjeu acharné de la plupart des guerres coloniales et maritimes que se livrèrent la France et l'Angleterre, également soucieuses d'accaparer ces richesses. D'ailleurs, lors des négociations précédant le traité de Paris de 1763, les diplomates français, dont Choiseul, contraints de céder à l'Angleterre une importante partie des colonies, préférèrent lui laisser les « quelques arpents de terre glacée du Canada ». Tous leurs efforts étaient littéralement mobilisés pour conserver les Antilles. Ils obtinrent gain de cause. Cette option est significative.

Ces temps sont révolus. A l'écart des grandes zones industrielles de notre temps, ces archipels sont aujourd'hui

pauvres, confrontés aux problèmes que connaissent les pays du Tiers-Monde.

Depuis 1945, les Antilles, la Guyane et la Réunion sont politiquement « dotées » d'un statut départemental qui les place, en principe, sur le même plan que les Basses-Pyrénées ou le Lot. Cette politique, vieille de plus de vingt ans, a-t-elle réussi ? Oui, à en croire certains habitants de ces Isles, les « départementalistes » qui s'affirment authentiquement français, en dépit de l'éloignement géographique, de leurs particularismes ethniques et économiques. Non, selon les autres, qui, selon qu'ils soient autonomistes ou partisans de l'indépendance, reprennent à leur compte les propos du chef de l'Etat, proclamant au Québec, que « *c'est une vérité de notre temps que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes !...* »

Le présent dossier n'aborde qu'une partie de ces problèmes : celui de l'émigration en France des populations originaires de ces territoires et les problèmes racistes qui en découlent.

LES PARENTS PAUVRES

par Michel Leiris

EN France depuis le printemps dernier, les difficultés auxquelles, dans notre monde axé sur la grande industrie, les jeunes se heurtent pour se faire une vie d'adultes qui leur soit vivable ont motivé une crise trop aiguë pour que, raisonnablement, on puisse encore méconnaître ces difficultés. Présentement, à l'Est comme à l'Ouest, nombreux sont en maints pays les jeunes gens rebelles à cette société dite « de consommation » qui leur semble n'offrir à leur activité que des buts dérisoires, lors même qu'ils parvien-

draient à les atteindre après s'être pourvus des parchemins voulus.

Profond dans les métropoles, ce malaise l'est pour le moins autant là où, sous des formes plus ou moins déguisées, persistent à sévir des conditions coloniales : développement économique trop faible et, en tout cas, lié trop directement aux intérêts immédiats d'une pincée de privilégiés proches ou lointains pour que s'ouvrent localement à la masse des jeunes les voies où ils trouveraient les chances de faire mieux que végéter. L'émigration pour quoi,

Toute la maille

TRICOSIM

Garnitures, bords côte, synthétiques, acryliques, laines, etc., pour fabricants d'imperméables, anoraks et blousons, été et hiver.

41, rue du Sentier - Paris-2^e - 488-82-43

Un technicien vous conseillera

LE REFUGE

Ski, camping, tennis, équitation

44, rue Saint-Placide - Paris-6^e 222-27-33 Catalogue franco



Des enfants dans un bidonville à la Martinique. Et la situation empire d'année en année.

aux Antilles et ailleurs, beaucoup sont conduits à opter n'est-elle pas l'un des signes les plus patents d'un état social si malsain qu'à une grande part au moins de la jeunesse de ces régions l'avenir apparaît bouché ?

Trouver chez soi les moyens de *se faire une vie*, nul ne saurait prétendre — s'il ne tient pas à embrouiller le problème par crainte que la solution ne lui fasse perdre quelques plumes — qu'ils s'agit là d'une exigence démesurée. Or, que désirent actuellement maints Antillais qu'une intégration de principe a déçus, si ce n'est — acquise d'une manière ou d'une autre — la simple possibilité de courir chez eux et par eux-mêmes leur chance, au lieu d'avoir à compter sur le bon vouloir d'une métropole qui les traite en parents pauvres ?

Perte sèche

Certes, sur le plan tout à fait provisoire des vues pratiques ne dépassant pas l'avenir proche, l'efficacité (ou plus exactement peut-être la rentabilité) de voies politiques telles que l'autonomie ou l'indépendance peut prêter à discussion. Mais il reste qu'on ne voit pas comment, sans bouleversement radical, pourrait être liquidé un état de choses qui suffit à discréditer la saignée dont sont affligés chroniquement des territoires doués de ressources naturelles et culturelles qui leur sont propres et que leurs habitants, à cet égard en meilleure posture que quiconque, pourraient reconnaître et faire fructifier, si la nécessité ne poussait tant d'entre eux au départ.

Il est assurément paradoxal que des terres non seulement fertiles ou fertilisables et entourées de mers réputées très poissonneuses (sans préjudice des autres richesses qu'une prospection suffisamment active pourrait amener à découvrir), mais des terres possédant culturellement une indéniable originalité (due aux circonstances historiques, qui en ont fait le théâtre d'un grand brassage entre transplantés de provenances fort différentes),

il est paradoxal que pareilles terres soient si peu les édens dont on parlait naguère, que beaucoup de ceux qui y sont nés aillent chercher aujourd'hui — et trop souvent sans bonheur — refuge sous d'autres cieux. Perte sèche à un double point de vue : matériel, puisque ces émigrants pourraient s'employer utilement sur place et concourir de maintes manières au développement de leur pays ; intellectuel, car — si l'on estime qu'une civilisation océanique doit se fonder sur de multiples apports — il n'est pas admissible qu'une culture douée de ses qualités spécifiques soit, en quelque sorte, vouée à une mort sans phrase pour peu que ceux qui en sont les supports deviennent les jouets d'une aliénation totale, soit qu'exilés ils s'enfoncent dans l'oubli de ce qui leur était particulier, n'en gardant que quelques traits vainement folkloriques, soit que chez eux ils doivent bon gré mal gré renoncer à eux-mêmes en adoptant les façons d'être fautes de quoi, dans l'état présent des choses, il serait hors de question pour eux de se faire un peu de place au soleil.

L'unique issue ?

Situation détestable, tant pour les intéressés que pour ceux qui s'inquiètent du sort des cultures que, sous les climats les plus divers, les hommes ont élaborées et qu'il faudrait — pour autant que la chose soit possible — ajuster aux terribles impératifs de notre siècle (impératifs dont on peut, il est vrai, se demander s'ils sont catégoriques autant qu'on l'imagine) plutôt que de les laisser entièrement disparaître.

Il semble donc qu'on n'exécède pas les limites d'un très élémentaire bon sens en se bornant à cette affirmation : instaurer aux Antilles françaises des conditions telles que l'émigration n'y apparaîtrait plus, à nombre parmi les jeunes, comme l'unique issue, est une tâche à laquelle, ici autant que là-bas, chacun devrait avoir à cœur de s'atteler dans toute la mesure où il le peut.

UN PEUPLE CONDAMNÉ A L'ERRANCE

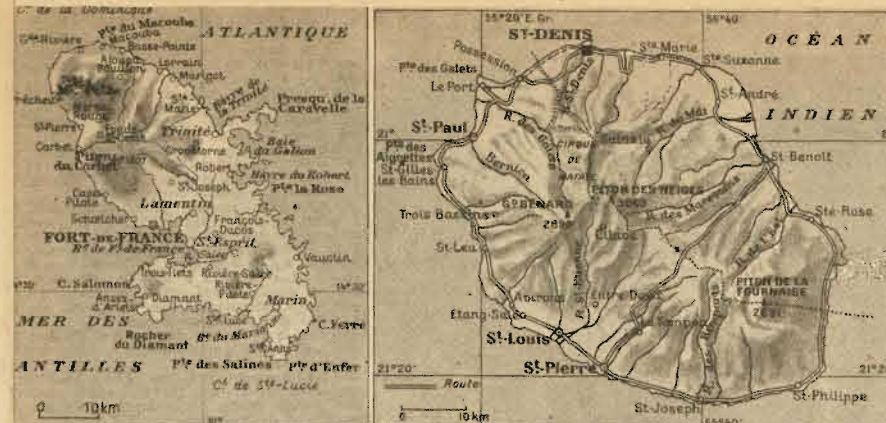
JUSQU'À 1960, les mouvements migratoires antillais et réunionnais en France étaient pratiquement nuls. Quelques centaines d'étudiants qui, depuis les années 1920, se retrouvaient dans les mêmes universités de Paris, de Toulouse, de Bordeaux et de Montpellier, quelques rares fonctionnaires isolés, quelques membres de professions libérales, représentaient la totalité des Antillais et Réunionnais vivant en France.

En dix ans, cette situation a été modifiée de fond en comble. Sans qu'il soit possible de préciser le chiffre annuel des émigrés, leur nombre est aujourd'hui considérable. Avec les travailleurs africains, ils constituent cet aspect exotique du monde du travail dans le cadre urbain français : O.S. et manœuvres dans les entreprises privées, membres du petit personnel dans la R.A.T.P., garçons et filles de salle à l'Assistance Publique, guichetières et facteurs aux P.T.T., etc.

A leur sujet, les estimations varient du simple au triple. Sont-ils seulement 50 ou 60 000 comme l'affirment sans pouvoir le prouver les ministères intéressés ? Ont-ils déjà dépassé le chiffre de 150 ou 200 000 comme l'indiquent, sans davantage pouvoir le démontrer, certaines associations ? On ne sait. Contrairement à ce qui se passe pour les émigrés originaires d'États étrangers, l'absence de tout contrôle administratif (passeports, contrôle sanitaire, cartes de séjour) à l'arrivée de ces Antillais et Réunionnais, rend impossible toute précision. Quoi qu'il en soit, comment expliquer ce brutal mouvement migratoire qui, en dix ans, a affecté plus du dixième de la population totale de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion ?

Entre ces trois îles, les problèmes sont, à quelques nuances près, identiques.

Le taux d'accroissement de la population est de 3 % pour la Martinique, 3,20 % pour



Les trois « départements d'outre-mer » insulaires ont les mêmes caractéristiques : exiguïté (la Guadeloupe a une superficie de 1 780 km², la Martinique de 1 100 km² et la Réunion de 2 500 km²) ; une des plus hautes densités démographiques du monde (170 habitants au km² pour la Guadeloupe, 235 pour la Martinique et 160 pour la Réunion), un taux de natalité anormalement élevé (36 naissances pour 1 000 habitants en Guadeloupe, 35 pour la Réunion alors qu'il faut compter 18 pour la France)

la Guadeloupe, 3,56 % pour la Réunion, ce qui signifie que la population respective de ces trois îles aura doublé en vingt ans.

Ces différents éléments expliquent l'explosion démographique de ces régions, où, par ailleurs, les moins de 25 ans représentent plus de 50 % de la population. Ces chiffres, à eux seuls, situent l'ampleur du problème.

Le sucre et les hommes

Ce schéma doit être complété par une précision géographique importante : ces trois îles font partie du Tiers-Monde, que ce soit à la lisière de l'Amérique latine ou au large de Madagascar et de l'Afrique.

Or, dans ces trois territoires subsistent — aussi bizarre que cela paraisse au XX^e siècle — les séquelles d'une vieille pratique coloniale : l'exclusif. La colonie, dépourvue d'industrie, devait se contenter de fournir des matières premières à la Métropole, qui les faisait transformer par ses propres industries avant de revendre les produits finis aux populations de cette même colonie. Le coton brut partant des îles était transformé en France, qui revendait le tissu aux Antilles. De nos jours, le sucre brut expédié en métropole revient après transformation aux Antilles sous forme de sucre raffiné. Le tout à l'avenant.

Cette politique, qui interdit toute création d'industries, est génératrice de sous-emploi. Le chômage devient alors d'autant plus aigu que les données démographiques ci-dessus exposées sont littéralement explosives. De surcroît, le secteur agricole, où la propriété de la terre est concentrée entre les mains de quelques gros colons, ne permet pas davantage le plein emploi.

Au lieu de tenter de créer ou de favoriser

sur place le développement d'industries de transformation qui, par la création de nouveaux emplois, résorberait au moins une partie du chômage local, les pouvoirs publics de l'Hexagone ont eu recours à l'émigration. Depuis une dizaine d'années, celle-ci est systématiquement organisée.

La formulation de cette politique d'émigration se situe vers les années 1958-1962, à une période où l'économie française en pleine expansion avait besoin de main-d'œuvre et, si possible, de main-d'œuvre à bon marché, capable de créer une soupape de sûreté contre les revendications des salariés français. « L'existence d'une émigration étrangère importante constitue un instrument incomparable de lutte contre l'échauffement conjoncturel... » déclare M. Massenet, haut responsable français à la politique d'émigration.

À ces causes démographiques, politiques et économiques, il faut en ajouter d'autres qui sont d'ordre sociologique.

Dès ses premiers contacts scolaires, l'Antillais ou le Réunionnais reçoit une formation dans laquelle la France tient un rôle mythique. Aucun enseignement ne lui est prodigué concernant les produits, les saisons, l'histoire de sa propre terre natale. Par contre, il étudie tout au long de sa scolarité, les produits, les saisons, l'histoire de la France qui devient et demeure pour lui comme un rêve lointain, auquel il tend plus ou moins consciemment. Cet être, qui n'est plus africain — la traite des esclaves est pour lui une simple réminiscence historique — qui n'est pas européen, se sent mal à l'aise dans sa peau comme un bâtard matiné de formation scolaire française et d'origine antillaise. Chez lui, le phénomène d'aliénation culturelle a hélas, merveilleusement réussi.

Pour beaucoup d'Antillais et de Réunionnais, l'émigration vers la France paraissait offrir, consciemment ou non, une solution à cette errance psychologique. Enfin, cette Terre Promise dont parlaient les manuels scolaires !... La réalité quotidienne de l'émigration a cruellement déçu ces espoirs somnambules.

Le voyage triangulaire

Telles sont très schématiquement exposées, avec les lacunes qu'entraîne inévitablement la brièveté d'un tel article, les causes de cette émigration.

Lors de la traite des nègres, les bateaux négriers de l'époque accomplissaient ce que les historiens appellent « le voyage triangulaire ». Chargés de verroteries et de bimbeloterie, ils partaient en premier lieu des ports français pour les côtes d'Afrique où ils échangeaient leurs ballots de marchandises contre les colis humains. C'était une première étape, le premier côté du triangle. Ensuite, lestés de matériel humain, ils faisaient voile des côtes d'Afrique aux Antilles où ils remplaçaient le bétail humain vendu sur place, par du sucre, du rhum. C'était le deuxième côté du triangle. Enfin, chargés de leurs épices et de leurs produits exotiques, ils regagnaient leurs ports d'origine bouclant ainsi la grande boucle, avant de recommencer un autre voyage.

À deux siècles d'intervalle, les Antillais et les Réunionnais ont franchi deux étapes de ce voyage triangulaire d'Afrique vers les Antilles, enchaînés à fond de cale, puis des Antilles vers la France, dans le contexte de l'émigration.

Quelle sera la troisième étape pour ce peuple errant ?

Fred HERMANTIN.

LA FUITE DEVANT LA MISÈRE

Le problème fondamental des Antilles françaises et de la Réunion comme d'ailleurs des autres territoires de la Caraïbe est celui de l'emploi.

Les termes en sont particulièrement angoissants. Une population potentielle active de plus de 400 000 personnes pour les trois îles, un rythme d'accroissement de 30 000 hommes par an.

Face à ce déferlement de demandeurs d'emplois, l'économie de ces pays ne peut offrir, en hypothèse forte que 4 500 emplois nouveaux par an, d'où un déficit structural de 25 500, auquel il faut ajouter les 15 000 personnes en chômage saisonnier quasi permanent.

C'est dire l'ampleur du problème. Dans le cadre du statut politique économique et social actuel, c'est l'échec et la situation est explosive.

Or, la dégradation ne fait que s'accroître du fait de la stagnation des productions de ces îles. Le professeur Lasserre estime qu'il manquera à ces îles plus de 100 000 emplois en 1970.

Pour diminuer une population donnée, le génocide étant exclu, deux méthodes sont actuellement connues et possibles : le contrôle des naissances et l'émigration.

Le raisonnement est somme toute logique bien que simpliste. Il consiste à constater que le produit national brut ne pouvant évoluer favorablement du fait de

la rigidité des structures économiques, il suffit, pour maintenir le niveau de vie de la population d'en limiter la croissance numérique.

Or, le contrôle des naissances bute sur l'opposition active et influente du clergé très puissant dans ces territoires, les conditions sanitaires des logements et surtout sur le fait que la solution proposée par l'occupant est suspecte aux populations.

Seuls des responsables élus librement par le peuple, ayant pouvoir de décision pourraient faire accepter, après une large campagne d'explications, un contrôle rationnel des naissances qui n'apparaîtrait pas aux habitants comme un génocide camouflé.

Aussi, la solution du transfert des hommes a été retenue. Ce déplacement vers un pays peuplé de blancs, de jeunes Antillais et Réunionnais noirs, inadaptés au rythme trépidant de la vie industrielle, aux cadences de production dans les usines modernes, pose des problèmes énormes.

Les populations concernées sont en grand danger car cette émigration s'adresse aux couches jeunes, actives et les plus dynamiques. A terme, on aboutit à un grave déséquilibre de la pyramide des âges et le rapport entre les inactifs (enfants, vieillards, malades, infirmes, etc.), et la population occupée se détériore très rapidement.

C'est ainsi que de 1954 à 1965, la population active n'a augmenté que de 6,1 % alors que la population totale a augmenté de 22,8 %.

Mais alors que faire ? Peut-on arrêter l'émigration et interdire aux jeunes gens sans travail de rechercher en dehors de leurs îles des emplois leur permettant de gagner leur vie ?

Nous ne pensons pas que ce soit possible dans le contexte économique et social actuel. Ce n'est pas par un décret ou un coup de baguette magique qu'on supprimera du jour au lendemain l'excédent de main-d'œuvre dans ces territoires.

Mais si les conditions économiques actuelles s'opposent à ce que cette main-d'œuvre excédentaire soit dans l'immédiat entièrement utilisée sur place, il est cependant exclu de faire de ce palliatif temporaire le pilier d'une politique économique et la seule solution au marasme qui sévit dans ces territoires.

Les mutations nécessaires

En réalité, la solution réside dans l'adéquation des ressources aux hommes et non des hommes aux ressources.

Mais l'accroissement indispensable des ressources est impossible à réaliser dans le maintien du statut politique colonial exacerbé par la départementalisation. Le statut de dépendance qui a secrété cette misère ne peut faciliter le démarrage de l'économie.

Seule la prise en mains par les Antillais et Réunionnais des pouvoirs de décision en matière politique, économique et sociale permettra de définir les solutions à apporter au grave problème de l'emploi. Ces solutions sont le désengagement des économies de ces territoires, la diversification des cultures, l'industrialisation, l'inventaire rationnel des ressources naturelles, prospection des marchés extérieurs, protection des productions locales, etc. En bref, la mutation de ces économies qui permettrait l'utilisation sur place des hommes.

Bien sûr, pendant encore quelque temps des hommes de ces pays devront chercher ailleurs le travail. Mais il faut concurremment préparer activement la fixation sur place des jeunes qui dans cinq ou six ans arriveront sur le marché du travail.

Nous sommes convaincus qu'un aménagement rationnel des ressources, une redistribution équitable des revenus, une réforme agraire indispensable au démarrage de l'industrialisation doivent permettre aux jeunes de nos pays de trouver dans un avenir raisonnable des emplois en rapport avec leurs capacités et leurs légitimes aspirations.

Joby FANON



J.M. Renaud

Des Antillais à Paris. Théoriquement, ils sont Français à part entière.

LES VOIES DE L'ÉMIGRATION

L'ÉMIGRATION étant devenue la pierre angulaire de toute la politique française aux Antilles, il convient d'en exposer le mécanisme et d'étudier ses conséquences, tant du point de vue du déséquilibre provoqué dans la population, que de la présence en France, d'une communauté toujours plus grande d'Antillais.

Il nous est souvent reproché d'utiliser le vocable d'émigration alors que les pouvoirs publics baptisent pudiquement de « migration » ce phénomène de transfert des populations.

Les Antillais ne changent pas de pays en quittant leurs îles puisqu'ils se retrouvent sur le territoire national de la « mère-patrie » expliquent-ils.

Il s'agit là d'une confusion facile à dénoncer en décrivant les conditions dans lesquelles cette émigration est réalisée, les dispositions et précautions prises par le gouvernement pour que l'émigré ne puisse pas revenir aux Antilles.

Nous nous rapporterons simplement au Larousse qui définit l'émigration comme « l'action d'émigrer, de quitter son pays pour aller s'établir ailleurs ».

Jusqu'au IV^e Plan, le courant d'émigration des Antilles vers la France ne se distinguait en rien des mouvements généraux des populations qui se produisaient à l'intérieur de l'Hexagone.

Il faut cependant conserver présent à l'esprit qu'un Guadeloupéen ou un Martiniquais qui vit à Marseille ne peut jamais se diluer dans la population ainsi que le ferait un Breton ou un Alsacien.

A partir de 1960, après les événements graves qui ensanglantèrent la Martinique en décembre 1959, et qui ont révélé la force de contestation représentée par les jeunes sans travail et sans avenir, les pouvoirs publics ont avancé cette politique d'émigration comme solution aux multiples questions posées par la situation de sous-développement et de dépendance des Antilles.

Par pleins bateaux...

Pour rationaliser le transfert des jeunes, un triple circuit a été mis en place. Ces circuits sont alimentés par trois organisations :

— Le Comité d'Action Sociale en faveur des Originaires des Départements d'Outre-Mer, ou C.A.S.O.D.O.M.

— Le Bureau pour les Migrations Intéressant les Départements d'Outre-Mer, ou B.U.M.I.D.O.M.

— L'Armée, par le Service Militaire Adapté ou S.M.A.

A) Le CASODOM existait bien avant la politique définie en 1960. Organisation à but charitable et humanitaire, son objectif était de venir en aide aux originaires des départements d'Outre-Mer venus en France pour travailler ou poursuivre des études.

A ses origines, institution louable, il ne cherchait pas à favoriser la venue en France d'Antillais, mais à aider ceux qui, sur place, se trouvaient en détresse.

Mais à partir du moment où les pouvoirs publics ont systématisé l'émigration, le

Casodom a servi d'instrument d'appoint à cette politique en mettant son expérience et ses hommes à la disposition du gouvernement qui, en retour, détacha des fonctionnaires à l'administration de cet organisme.

B) Le BUMIDOM fut créé en 1963. C'est une société d'Etat, dotée de l'autonomie financière et placée sous la double tutelle du ministre des D.O.M. et du ministre des Finances.

Cette société est chargée de mettre en œuvre « la politique de migration décidée par le gouvernement et définie par le ministre d'Etat chargé des D.O.M. et ainsi de contribuer à la solution des problèmes des départements d'outre-mer ».

Cette société a une implantation très étendue en France et dans les D.O.M. Elle a installé dans les divers territoires des antennes qui sont les chevilles ouvrières et les bureaux de recrutement de l'émigration.

Une propagande habile et mensongère, orchestrée largement par la radio d'Etat et les journaux gouvernementalistes vante les mérites et les merveilles du voyage et de la vie en Métropole. A ces milliers de jeunes gens sans travail, sans espoir d'en trouver chez eux, sans avenir dans leurs magnifiques pays, on fait miroiter les délices de la vie parisienne et l'assurance d'un emploi stable et bien rétribué.

De véritables sergents-recruteurs parcourent les campagnes de ces îles, développant devant ces jeunes gens l'imagerie convaincante et les slogans trompeurs de rapide promotion sociale en France.

Les promesses mirobolantes, qui confinent à l'escroquerie et à l'abus de confiance, drainent vers la France des milliers de jeunes.

Les mérites de l'électronique et de l'informatique sont largement exposés devant ces masses crédules.

A la jeune fille sans emploi, au niveau d'instruction incroyablement bas, il est promis une place d'infirmière dans un grand hôpital parisien. Aux jeunes hommes, il est offert de devenir mécanicien, électricien, électronicien, etc.

Aussi, par centaines, d'abord, puis par milliers, par avions et par pleins bateaux ces jeunes gens débarquent dans l'espoir illusoire de réaliser leurs rêves, de manger à leur faim, d'être logés décentement, en un mot de vivre comme des hommes. Le désenchantement et la rancœur viennent vite.

C) LE SERVICE MILITAIRE ADAPTE (S.M.A.).

Le promoteur en fut le général Nemo, qui commandait les forces Antilles-Guyane en 1960. Il avait compris les dangers d'explosion sociale et politique que représentait

UNE TRISTE AVENTURE

« J'AI le devoir de vous révéler un fait qui en dit long sur les conséquences d'une émigration décidée à la légère et réalisée à la manière d'une aventure. Cette aventure se termine parfois très mal.

« J'ai rencontré récemment un Antillais père de famille de quatre enfants ; représentant de commerce, voyageant beaucoup. Il a mené une enquête au sujet des Antillo-Guyanaises qui se livrent à la prostitution. D'après cette enquête huit cents de ces filles vivraient de ce triste métier.

« Que huit cents Antillo-Guyanaises venues ici dans l'intention de travailler se soient orientées vers la prostitution, cela constitue un cas social qui mérite réflexion, car il souligne un des traits de l'émigration antillaise, faite sans préparation sérieuse. L'Assistance Publique certes, fait miroiter une profession qui, en fait est pénible et attire sur la capitale des centaines de jeunes filles qui n'ont pas de logement. Mais sont coupables aussi les Antillais déjà installés en Métropole et trop prompts à attirer ici tel ou tel parent ou connaissance, leur donnant un certificat d'hébergement, alors qu'ils savent très bien qu'ils ne peuvent pas loger cette personne chez eux. Au bout de quinze jours, on la priera d'aller ailleurs, et c'est alors que commencera l'aventure. »

R. P. BOCQUILLON

Aumonier de la Mission antillaise à Paris
(extrait de « Le Trait d'union de la mission antillaise »)

cette masse de jeunes Antillais désœuvrés. Il imagina donc de créer un service militaire adapté aux « réalités des Antilles » et expédia en France les recrues antillaises du contingent afin qu'elles puissent y effectuer leur temps légal. En principe, durant ce temps de service obligatoire, la jeune recrue antillaise devrait apprendre un métier lui permettant de trouver facilement un emploi... en France à sa libération. Parallèlement, les métropolitains sont envoyés dans les D.O.M. pour y effectuer leur service militaire.

Paradoxalement, ce système, s'il favorise le départ des Antillais en France, ne règle par pour autant le problème démographique puisqu'en même temps, il préconise l'installation des jeunes Français aux Antilles. Il faut aussi préciser que le promoteur de cette politique « d'échanges des recrues » avait aussi comme objectif de neutraliser en cas de crise grave le contingent. En effet pendant les événements de décembre 1959, les jeunes soldats antillais avaient montré peu d'enthousiasme pour la chasse aux émeutiers et n'avaient pas voulu participer à la répression contre leurs frères.

Ainsi trois organisations se chargent cumulativement de réaliser cette émigration massive que M. Lemery, ancien ministre, a qualifié avec justesse de « déportation par persuasion ».

Il est bien évident que, dans le contexte économique et social des Antilles, les efforts conjugués de ces trois organisations ont fait affluer vers la France de nombreux Antillais.

Le ministre des D.O.M. a développé froidement son plan de transfert des populations des Antilles devant l'Assemblée Nationale à l'occasion du vote du budget de ce département ministériel. Il y avait dix-sept députés présents. Le ministre a demandé des crédits pour acheminer vers la France un contingent annuel de huit mille hommes. Aucune protestation sinon du député de la Martinique Aimé Césaire, du député de la Guadeloupe Lacavé et du député communiste Louis Odru.

Le plus légalement du monde, les Antilles sont ainsi vidées de leurs forces vives.

Mythes et réalités

Il apparaît à l'évidence que cette émigration, cette mini-traite des nègres ne peut déboucher que sur un échec.

Promotion sociale ? C'est un leurre que d'imaginer que des jeunes, Antillais ou autres, sans qualification technique réelle pourraient trouver un emploi, alors que le marché du travail en France est particulièrement étroit.

Aussi les jeunes Antillaises sont propo-

UNE SÉRIE D'ÉCHECS

« ... Sans doute, n'ai-je pas l'intention d'énumérer aujourd'hui tous nos sujets d'insatisfaction. Cependant, il est des points qu'on ne saurait passer sous silence, sous peine de donner des D.O.M. la plus fausse image.

Que constate-t-on ?...

Eh bien, il y a l'échec de la réforme agraire, il y a l'échec reconnu, par tous nos rapporteurs, de l'industrialisation, il y a la stagnation de la production agricole à la Guadeloupe et son effondrement à la Martinique.

Il y a, dans les deux îles, la généralisation du chômage qui touche maintenant un tiers de la population active.

Il y a l'échec humain de la politique d'émigration, avec tous les problèmes insolubles auxquels se heurtent les Antillais et Réunionnais déracinés : problèmes de logement, problèmes de l'emploi, problèmes psychologiques et sociaux, problèmes professionnels aussi, si l'on en juge d'après les « défalcatons » — c'est l'euphémisme qu'on emploie dans l'administration hospitalière pour désigner les licenciements abusifs dont sont victimes cette année, à Paris, quelque huit cents agents d'origine antillaise et réunionnaise... »

Aimé CESAIRE.

(Intervention à l'Assemblée nationale, le 9-11-1968.)

sées comme bonnes à tout faire, gens de maison ou filles de salles dans les hôpitaux.

Celles qui ont reçu une formation un peu plus poussée occupent des emplois subalternes dans les services publics (métro, Sécurité sociale, P.T.T., etc.)

Les jeunes gens sont employés au métro, comme garçons de cuisine à l'Assistance Publique, etc.

Les conditions de logement sont désastreuses et il ne peut en être autrement, alors que les « Français de France » connaissent la sévère crise du logement.

A ces difficultés s'ajoutent la discrimination raciale et le racisme des hôteliers, des agences immobilières, ainsi que l'exploitation éhontée de nouveaux négriers.

Devant la misère de leur nouvelle condition, pire que celle qu'ils avaient abandonnée, en butte aux brimades et aux vexations, les Antillais songent au retour.

Mais ils se trouvent placés dans une situation de non-retour car les pouvoirs publics, qui paient le voyage des îles vers la France, ont exclu toute possibilité de rapatriement pour quelque cause que ce soit.

Aussi, depuis quelques années, avo-nous assisté à l'augmentation considérable du nombre des prostituées à Paris et en province. Toutes les autorités spirituelles et morales se sont émues de cet état de chose.

Il ne s'agit pas de justifier ces malheureuses filles ; mais il est évident qu'une jeune fille qui arrive à Paris, qui gagne 600 F à l'Assistance Publique et qui paie sa chambre 200 F, n'a plus que 400 F pour

manger et se vêtir. Cette malheureuse devient une proie facile.

Récemment, près de 400 Antillais et Antillaises ont été « défalqués » des hôpitaux, c'est-à-dire licenciés sans préavis et jetés sur le pavé de la capitale.

Certains étaient venus dans le cadre du BUMIDOM, sans parents, sans aucune relation en France, ce qui posait de graves problèmes de survie. Il est en effet évident que pour une jeune Guadeloupéenne de 18 ans, qui se trouve brusquement renvoyée de son travail alors qu'elle est sans argent, cela pose plus de problèmes que pour une Française licenciée dans les mêmes conditions, venue de Marseille ou de Strasbourg ; car elle peut, le lendemain, en prenant le train, retrouver sa famille. Signalons que le voyage de la France vers les Antilles coûte 1 700 F.

Quant à la formation professionnelle accélérée, il est inutile de développer cette question quand on sait que des ouvriers qualifiés, possesseurs de C.A.P. normaux éprouvent les pires difficultés pour trouver un emploi.

Tel est le mécanisme de la politique dite de migration mise en place par le gouvernement pour pallier le sous-développement des D.O.M.

Ce mécanisme bien rodé, servi par des organisations étatiques et para-étatiques, disposant de budgets importants, a réussi à « importer » depuis 1960 un minimum de cinquante mille personnes.

C'est dire l'importance de la saignée infligée à notre pays par une politique consciente et délibérée.

Marcel MANVILLE.

« JE SUIS UN ÉTRANGER EN FRANCE »

M.C., 34 ans, né à Sainte-Marie, bijoutier à la Martinique, actuellement facteur :

« Je suis arrivé en France en 1958... c'est long... »

« Depuis l'âge de dix-huit ans, je le désirais. A la Martinique, il n'y a pas de travail, pas de débouchés pour les jeunes. Et on ne peut pas toujours demander aux parents, surtout lorsqu'il y a dix frères et sœurs. Et comme on nous répète qu'il y a du travail en France... Je n'avais pas d'argent pour payer mon voyage : alors, j'ai été obligé de m'engager pour cinq ans dans l'armée et d'aller

me battre ensuite en Algérie contre les Algériens.

« La France, pour moi, c'était un pays de merveilles !... Et puis, j'ai compris.

« Si j'ai eu des difficultés pour me loger ? Et comment ! On ne voulait pas me louer parce que j'étais nègre, même quand c'était les PTT qui trouvaient le logement. Maintenant ça va, mais à la Martinique, je serais plus grandement logé.

« Je travaille beaucoup. En plus de mon service, je fais des ménages le soir et le matin pour joindre les deux bouts. Je suis victime d'injustices dans mon travail : je ne passe dans un autre échelon qu'à l'ancienneté alors qu'aucune faute professionnelle ne peut m'être reprochée. Ce qui me paraît, c'est de retrouver mon métier de bijoutier : c'est ce que je ferais si je rentrais à la Martinique.

« Un Antillais qui vient en France doit y rester un temps limité, le temps d'apprendre à travailler et à aimer son pays. Mais il faut qu'il soit sûr d'y retourner. Sinon c'est un appauvrissement pour les Antilles, alors que la France y trouve certainement un intérêt.

« Je n'ai aucun contact avec les Français et ils sont racistes à mon égard, oui, ils sont racistes.

« Si je me sens chez moi en France ? Non, non et non ! Je suis un étranger et restera un étranger en France ! »

« UNE VIE D'ESCLAVE »

Mme P., 28 ans, née à Rivière Pilote (Martinique), aide-soignante dans un service hospitalier, 660 F par mois :

« Le personnel hospitalier est très réduit, alors il y a trop de travail pour les agents qui subissent beaucoup d'injustice. Les surveillantes nous reprochent — aux Martiniquaises — notre caractère et nous traitent souvent de fainéantes. Il est rare, aussi, qu'une aide-soignante fasse autre chose que le ménage. Pourtant j'aimerais acquérir une certaine pratique dans les fonctions d'aide-soignante ou suivre des cours d'infirmière afin de m'en retourner à la Martinique.

« Le mode de vie en France est très difficile : le rythme, le surmenage, le climat, le trajet, les difficultés quotidiennes sont à mon avis moins supportables qu'en Martinique. J'ai été assez déçue

en arrivant en France. J'ai trouvé les gens très personnels et peu accueillants. Je suis isolée ici, perdue sans amis. On mène une vie d'esclave, le travail, la maison, les enfants. Cette solitude est trop difficile à supporter.

« Non, je n'ai pas d'amis français. Non, je n'ai jamais invité de Français chez moi : ce ne sont pas des amis, alors pourquoi les inviter ? »

« Je ne pense pas que je m'habituerai à la France. J'y suis venue avec le désir de trouver du travail et de me perfectionner. C'est le Bumidom, j'ai honte de le dire, qui a payé mon voyage et qui m'a placée comme bonne à tout faire. Cette organisation, c'est un attrape-nigauds, c'est la perte des Antillais.

« Je vis à l'hôtel ; je n'ai aucune commodité : je fais ma cuisine sur un petit réchaud à alcool. Aussi je n'ai pu garder mes enfants avec moi. Et puis la vie est chère : les vêtements, le charbon, etc.

« Pour moi, les problèmes les plus importants, c'est celui du chômage à la Martinique et le sort des Antillais en France qui se sert d'eux comme d'une main-d'œuvre à bon marché. Car nous ne bénéficions pas des mêmes avantages que les Français et nos problèmes propres sont souvent ignorés.

« L'avenir ? Que les Martiniquais puissent rester chez eux, avec du travail, des logements, une vie normale pour nos enfants. »

« LE DÉBUT DE MON MALHEUR »

Mlle M., 23 ans, née au Morne Vert (Martinique), titulaire du brevet élémentaire, standardiste à l'Assistance publique, 686,44 F par mois :

« Je suis arrivée en France le 2 juin 1963, à 23 heures, jour du commencement de mon malheur. J'imaginai les gens plus accueillants, le climat plus supportable, les maisons neuves et belles.

« En débarquant, j'ai eu peur, j'ai eu la sensation d'étouffer, de manquer d'air. J'ai pleuré pendant six mois. Et ça va de mal en pis. Les gens sont méchants et jaloux : ils pensent que moi, négresse, je suis trop favorisée pour le logement et le travail. Pourtant j'ai longtemps couché sur un matelas pneumatique chez mes frères et sœurs avant de trouver les deux chambres de bonne que j'occupe.

« Ce qui m'est le plus désagréable, c'est la manière qu'ont les Français de nous prendre pour des chiens, de nous abaisser, de nous considérer comme des étrangers et non comme des égaux. D'ailleurs ils nous disent souvent : « Allez chez vous ».

« L'émigration des Antillais est une mauvaise chose. En tous cas, elle permet au gouvernement français de ne pas industrialiser la Martinique. Et sans industries à la Martinique, comment peut-on y vivre ? On ne peut manger du coco et de la banane toute l'année. »

UNE PRATIQUE DE LA SOLIDARITÉ

LES désillusions de l'émigré, les heurts qu'il enregistre sur les lieux de travail, les discriminations racistes dont il est victime, amènent certains d'entre eux, qui n'avaient cédé ni aux tentations des grandes villes, ni aux pressions politiques, à prendre progressivement conscience de l'ambiguïté de leur position. Dans un premier temps, il se rend compte qu'il n'est pas ce « Français à part entière » dont le statut lui était promis par les voix officielles. Certaines discriminations le situent dans une catégorie de fait différente de celle du citoyen français. Puis, dans un deuxième temps, il se rend compte qu'il est étranger, qu'il n'est pas Français.

Cette découverte ne peut qu'être positive dans la mesure où elle supprime toute am-

biguïté et transforme cet émigré, réconcilié avec lui-même, en partisan d'une libération de son pays. Par ailleurs, cette démarche s'accompagne d'une révision des critères jusque-là utilisés dans les rapports avec les Français.

Dorenavant, l'émigré antillais ou réunionnais se refuse à englober tous les Français dans l'unique catégorie hostile qu'il connaissait autrefois. Il découvre que parmi ce peuple où il vit, il existe des oppresseurs et des opprimés, des réactionnaires et des progressistes anti-colonialistes. Et cette analyse le conduit à une pratique de solidarité avec les forces démocratiques de ce pays.

La pratique quotidienne d'une action

syndicale ou l'appartenance à une formation démocrate sont, par ailleurs, les meilleures écoles où l'émigré antillais ou réunionnais poursuit sa libération personnelle et prépare celle de son pays. Ce n'est pas par hasard que la plupart des mouvements anti-colonialistes des anciennes colonies ont trouvé des cadres de tout premier plan dans les milieux émigrés.

Dans cette optique, l'émigration se retourne alors contre le but initialement fixé par les Pouvoirs Publics.

Ceux des Antillais ou Réunionnais qui ont pu échapper à la lente désagrégation, peuvent alors, en France, éclairer l'opinion publique française sur la véritable nature des problèmes qui se posent dans leur pays.

Ce rôle, pour modeste qu'il soit, est loin d'être négligeable. Les récents procès l'ont prouvé.

Certes, le vrai combat se livre là-bas, sur place, aux Antilles et à la Réunion. Mais, dans cette lutte, aucune force d'appoint ne peut être ignorée. Et c'est le rôle de l'émigration consciente.

Rosan GIRARD.

QUE FAIRE ?

P OUR les déracinés, il n'existe pas de perspectives humaines possibles différentes de la solution qui leur permettrait de réintégrer leur milieu d'origine. Mais en l'espèce, l'évidence des faits est là qui s'impose et ne permet pas de rêver à cette possibilité.

Dans ces conditions, quelle leçon tirer de cette immigration ? Quelles conclusions peut-on en dégager, eu égard : d'une part à certaines données objectives (exiguïté territoriale, natalité exubérante, faible niveau de vie) sur lesquels il existe peu de remèdes immédiatement possibles, et d'autre part à une situation politique qui éventuellement pourrait subir des modifications à plus ou moins brève échéance ?

Dans l'hypothèse d'un maintien du *statu quo* politique, il est à craindre que, *mutadis mutandis*, les problèmes racistes actuellement posés en Grande-Bretagne, par une importante colonie antillaise (Jamaïcains, Trinidiens, etc.) apparaissent également en France. Vers les années 1950, la possession d'un passeport britannique, permettait à un quelconque ressortissant du Commonwealth, l'accès et l'installation paisibles dans les Iles britanniques. Actuellement, la campagne menée par Enoch Powell, les échos complaisants qu'elle recueille dans l'opinion publique anglaise, les récentes prises de position des leaders conservateurs, les décisions discriminatoires relatives à l'immigration des gens de couleur, donnent à la Grande-Bretagne une nouvelle dimension qui contraste singulièrement avec les autres traditions du pays de l'*Habeas Corpus*. Il a suffi d'une crise économique. La France ne peut-elle pas connaître d'ici peu une situation identique ?

Certes, l'honnêteté intellectuelle oblige à reconnaître

que même dans la meilleure hypothèse d'industrialisation ou de réforme agraire, les pays sous-développés qui connaissent une explosion démographique, sont contraints de rechercher dans l'émigration un exutoire au double problème démographique et de sous-emploi.

M AIS entre la fuite par ses propres habitants d'un pays dépourvu d'industries et l'industrialisation préalable des Iles, capable de mettre en valeur ce qui peut l'être, il y a une marge qui, jusqu'ici, n'a jamais été explorée. Entre l'exode massif et désordonné d'une jeunesse non préparée professionnellement et psychologiquement, et le départ volontaire d'ouvriers préalablement formés sur place et capables de réexpédier dans leur pays d'origine une partie de leurs revenus, il y a une solution pour une politique d'émigration qui ne soit pas une continuelle saignée humaine et économique. Entre l'émigration antillaise systématiquement dirigée vers la France et une émigration, qui pourrait certes, s'orienter vers la France, mais également vers un milieu géographique plus proche et dépourvu de main-d'œuvre, tels les Guyanes et le Brésil, il existe de multiples possibilités. Enfin, entre l'explosion démographique et une saine éducation nataliste, il y a la possibilité de juguler à long terme les distorsions entre une population et ses richesses naturelles.

Ces hypothèses de travail s'imposeront inéluctablement à ceux qui demain auront la difficile tâche de faire régner dans ces pays cet humanisme politique et cette dignité humaine qu'ils n'ont jamais connus.

F.H.



Photos Emil Cadoc



Danseuses et musiciennes de la troupe nationale de la République démocratique du Vietnam. Les bombes restent impuissantes à briser non seulement le potentiel agricole et industriel du pays, mais aussi la vie culturelle et la confiance dans l'avenir.

L'admirable preuve que rien ne peut briser la volonté de vivre d'un peuple

DANSEURS, MUSICIENS, SOLDATS



M. Cu Huy Can

DANS le cadre officiel des échanges culturels entre la France et la République Démocratique du Vietnam, on a pu voir se produire à Paris, au Théâtre de la Musique, l'ensemble national de ce pays ami. Cet ensemble, au moment où ce reportage paraît, doit être dans l'une des vingt-cinq villes de province comprises dans sa tournée. Son succès, d'ores et déjà, apparaît assuré. La France est le premier pays occidental à avoir invité cet ensemble ; elle a commencé à établir le contact culturel en envoyant à Hanoi un ensemble de sculpture de Rodin.

Un coup d'œil sur le programme permet de constater qu'il est composé d'un apport important de minorités ethniques du pays. Nous lisons par exemple : « *Danse Ka Tu* », de la minorité nationale vivant dans le Trong-Bo (Centre Vietnam), « *Danse des clochettes* », danse de la minorité Dao vivant dans les montagnes du Nord Vietnam, « *Danses des ombrelles* », de la minorité nationale Méo habitant les régions montagneuses du Nord-Est du Vietnam, « *Danses des hauts-plateaux* », des minorités Gia Rai et Ba Na habitant les hauts-plateaux du Centre Vietnam, « *Danse des bambous* », de la minorité nationale Muong, au Nord-Ouest du Vietnam. Cette danse est devenue la danse du Vietnam entier.

Monsieur Cu Huy Can, poète, directeur de l'ensemble et vice-ministre de la culture de la République démocratique du Vietnam, a bien voulu recevoir *Droit et Liberté*. Il nous a reçu dans un salon de la représentation de son pays à Paris, en compagnie de Messieurs Bui Onc Lap et Vu Xuan Thuy qui, bien que ne parlant pas

le français, le comprennent parfaitement, à en juger d'après l'expression de leur visage au cours de la conversation.

— En quoi l'expression artistique du Vietnam diffère-t-elle de l'expression artistique des pays voisins ?

Le reflet de la vie

— Je ne peux pas vous faire cette comparaison parce que je ne connais pas beaucoup l'art des autres peuples. C'est vrai, ce que je vous dis là (le visage affable du vice-ministre laisse percevoir une certaine malice). Par contre, je peux vous présenter quelques caractéristiques propres à notre expression artistique. Le patrimoine artistique du Vietnam comme celui de chaque minorité ethnique du pays s'exprime dans son art. Nous sommes une nation multinationale. En dehors du peuple Kinh et Viet — majoritaire au Vietnam — le pays se compose d'une trentaine de minorités nationales. Ces minorités ont toujours vécu en bonne entente avec le peuple majoritaire pour défendre la patrie commune. Sans cette cohésion, cette solidarité, nous n'aurions jamais pu développer notre nation tout au long des siècles. Donc notre nation est multinationale. Notre art l'est également. Vous avez pu le constater sur la scène du Théâtre de la Musique. Nos danses, nos chants, notre musique, notre théâtre en témoignent... »

Nous avons trouvé dans les danses une influence soviétique : nous ne dissimulons pas notre impression à Monsieur Cu Huy Can. Par ailleurs nous avons

→
ressenti une intériorité extraordinaire dans la musique qu'il nous a été donné d'écouter. Quant à la chorégraphie, elle nous a étonné : nous la croyions de style plus statique, moins mouvementé.

(Monsieur le vice-ministre, visiblement, s'amuse de notre question. Mais il nous répond avec sérénité).

Les pieds sautent, les mains dansent

« Pourquoi voudriez-vous, si l'art est un reflet de la vie, et que notre vie est mouvementée, que nos danses soient statiques ? Les hommes de la minorité nationale Méo, par exemple, pour aller travailler, font des dizaines de kilomètres sur les pics des montagnes. On pourrait dire qu'ils sautent d'un pic à l'autre. Cela se révèle dans leurs danses ; ils font des sauts très vifs. Je comprends que vous, Occidentaux, vous vous imaginez, par manque de contacts, qu'il y a une certaine immobilité dans nos danses. Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai parce que notre vie n'est pas statique. Je ne parle pas seulement de la vie actuelle. Les Occidentaux dansent surtout avec les pieds et nous — excusez ma phrase quelque peu dans le ton des *Femmes savantes*, nous dessinons chorégraphiquement notre vie, surtout avec nos bras et nos mains. Il y a une expression chez nous qui dit (là, mon interlocuteur éprouve quelque difficulté à traduire, mais après une brève hésitation...) : « *Les pieds sautent, mais les bras et les mains dansent* ». Les Indous, les Philippins, les Indonésiens dansent aussi des mains. Mais il y a quand même beaucoup de différence entre leurs danses et les nôtres... J'ai répondu à votre question sur la danse. Pour ce qui est de notre musique, elle était dans le temps jouée sur le système pentatonique. Nous continuons à employer ce système pentatonique

pour consigner notre sentiment de la vie. Mais nous avons aussi mis à profit les résultats obtenus par la gamme occidentale.

« Le rôle de la langue, dans cette affaire, a une grande importance, parce que notre langue est en soi très musicale. Nous avons une langue à nous, Vietnamiens ; une langue originale qui ne ressemble à aucune autre langue de l'Asie. Notre langue est monosyllabique. De jour en jour, il se développe une tendance polysyllabique parce qu'il y a beaucoup de mots composés pour dire des idées philosophiques ou scientifiques. Mais la base de notre langue est toujours monosyllabique. Elle est très musicale. Elle possède six accents différents. C'est une langue idéale pour nous évidemment quand il s'agit d'exprimer la nuance des sentiments profonds... »

« Du haut des montagnes, il faut s'appeler sur un ton très élevé pour pouvoir s'entendre ; c'est pour cela que notre minorité nationale Méo emploie des gammes très hautes dans ses chansons populaires, et d'autres minorités au contraire des gammes très basses. Par exemple, nos compatriotes de la plaine s'en tiennent aux gammes moyennes parce que ces gammes-là, on peut se les chuchoter d'oreille à oreille. Les minorités nationales des hauts-plateaux s'en tiennent généralement aux gammes très très profondes, celles-ci intéressent les solistes basses ou barytons. Cette musique donne l'impression de pierres jetées dans le fond des fleuves. Donc, une des caractéristiques de notre musique c'est la diversité de sa gamme et sa tonalité très riche et très diversifiée.

« Par ailleurs, je voudrais insister encore sur l'unicité de notre art. Notre art possède une grande diversité comme vous l'avez vu et compris. Mais, le caractère d'unicité est très apparent du Nord au Sud... c'est le même peuple, la même langue, la même histoire et les mêmes sentiments ».

— Quelle est l'influence de l'art vietnamien sur la vie du peuple et des soldats ?

— Depuis la révolution d'août 1945 nous considérons que l'art et la littérature doivent servir l'unité du peuple pour la liberté et l'indépendance et pour une réelle amitié entre les peuples. C'est un principe. (Il va de soi que la conversation est devenue plus grave). Ce qui est important, c'est que ce principe, nous l'avons vécu réellement. Tous nos artistes : compositeurs, peintres, écrivains, poètes, comédiens, chanteurs, musiciens, etc., sont intégralement unis au peuple. Ils se produisent dans la campagne, les usines, et surtout se rendent au front où ils mènent une vie aussi pénible que la vie des soldats, des ouvriers, des paysans, des jeunes qui travaillent sur les routes. Ils mènent exactement la même existence, et naturellement, ils partagent le même enthousiasme.

L'ART ne perd pas ses droits

« Il y a par exemple des artistes peintres qui, au lieu de s'abriter dans les tranchées quand les avions américains lachent leurs bombes, montent sur les monticules exposés pour croquer ces avions qui s'abattent sur nous. Et les caméramen ! Chez nous, ils font des prouesses. Quand la population civile descend dans les tranchées, c'est le moment pour les cinéastes de monter sur les toits. C'est comme cela que nous arrivons à avoir de très bons films documentaires et d'actualité. A ce propos, cet ensemble que vous avez vu, eh bien, chez nous, il est éparpillé, dispersé en groupes de quinze ou vingt personnes. Ces groupes se rendent dans la quatrième zone qui est très touchée par la guerre. Ils donnent des représentations sur la plate-forme même de la D.C.A. Quand les avions surgissent, ils aident au transport des munitions pour les artilleurs. Ne croyez pas qu'elles se produisent en vêtements de combat. Ces danseuses que vous avez vues, apportent avec elles leurs beaux costumes parce que les soldats demandent à voir de belles personnes et de beaux costumes. Il faut aussi qu'elles soient maquillées. L'art ne perd pas ses droits dans la guerre (cette phrase est prononcée sur un ton assez ironique, naturellement)... »

« Tous les camarades de l'ensemble ont été décorés de l'insigne du 5 août 1964, date où les Américains ont commencé l'attaque du Nord. Cet ensemble a déjà été décoré trois fois par le gouvernement pour son bon travail artistique et aussi pour son bon travail militaire. Notre ensemble est une unité d'élite reconnue par l'Etat-major d'Hanoï. Alors, vous vous rendez compte de la force de leur conviction ! »

Charles FUTERMAN.



Rudolf Slansky (à gauche) et Arthur London : accusés et condamnés pour « complot sioniste », sous Staline ; réhabilités aujourd'hui. Mais Slansky est mort...

LES MECANISMES DE L'AVEU

En plein absurde, comment un individu peut-il sauvegarder la lumière de son jugement ?

L'aveu. Dans l'engrenage du procès de Prague par Arthur London (Gallimard).

QUEL livre ! Arthur London y raconte non pas sa vie, sinon par *flash-back* — mais ce qu'elle fut, de janvier 1951, date de son arrestation, à sa condamnation aux travaux forcés à perpétuité, dans le cadre du procès Slansky, et à sa libération en février 1956 : cinq années. Cinq années qui virent l'indépendance de la Tunisie et la victoire des Vietnamiens sur l'impérialisme français, cinq années où mourut Staline et vécut le vingtième congrès du P.C.U.S., où s'effiloche la guerre froide et s'annonça la certitude qu'il fallait refuser la guerre mondiale comme solution aux conflits.

Né en 1915 en Moravie, dans une famille modeste, London militait depuis sa quatorzième année dans les organisations communistes : les J.C., le parti. Plusieurs séjours en prison, Moscou pendant deux ans (il s'y maria avec Lise Ricol, belle-sœur de Raymond Guyot), les Brigades internationales de 1936 à la chute de la

Catalogne, la résistance en France dès août 1940, Mauthausen en 1942 (il est un des dirigeants du Comité de résistance du camp). Il en réchappe, gravement tuberculeux toutefois, et devient en 1949 vice-ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie. C'est dans ces fonctions qu'il est arrêté, un peu avant Eugen Löbl qui vient lui aussi de publier l'histoire de « son » procès (1), avant Rudolf Slansky, secrétaire général du parti communiste tchécoslovaque, condamné à mort et exécuté. dont la femme vient de dire ce qu'elle pensait de son mari, ce qu'elle avait souffert (2).

Les yeux grands ouverts

Tous trois « d'origine juive », comme onze des accusés du procès Slansky. Trois seulement sur quatorze ne furent pas étiquetés comme tels, mais classés « tchèque » — comme Josef Frank — ou « slovaque » — comme Vladimir Clementis. Hasard ou antisémitisme ? Un tel poison a-t-il pu

couler dans les veines des hommes qui combattirent, qui battirent Hitler ? On souffre à le penser. Mais cette douleur, si elle vient de faits vérifiés, doit être surmontée : nous avons appris depuis douze ans à reconnaître l'ampleur des tragédies de notre temps et à admettre que le silence les exorcismes, ne peuvent les guérir. Nous avons appris à ne plus refuser de « voir certaines choses en face » (3), comme nous le fimes trop longtemps, ignorants sans doute, mais surtout acceptant inconsciemment de le rester par (juste) horreur de ceux à qui profitait la dénonciation de ces crimes, par reconnaissance (combien fondée) pour ceux qui avaient délivré le monde du nazisme, par confiance (excessive) enfin en des hommes et en un système que nous imaginions non déviants. Le M.R.A.P. a prouvé qu'il avait aujourd'hui les yeux grands ouverts sur tous les risques de racisme dans le monde, et jusque dans les pays où sa survie nous semblait impossible.

Traître en puissance

Est-ce à dire qu'il y ait survécu ? Qu'un officier de sécurité hurle à l'adresse de London : « *Vous et votre sale race nous saurons vous anéantir ! vous êtes tous pareils ! Tout ce qu'Hitler a fait n'était pas bon, mais il a détruit les juifs et cela est une bonne chose* » (p. 53), cela ne dépasse pas le comportement individuel. Plus inquiétantes, dès 1948, les enquêtes sur le nombre trop important de juifs (ou d'intellectuels) au ministère des Affaires étrangères (p. 46). Mais plus encore — car nous y trouvons les indices d'un glissement encore possible — ces signes qui attestent une orientation voulue : « *Il s'agit d'accumuler dans les procès-verbaux le plus grand nombre possible de juifs. Quand je cite deux ou trois noms, s'il en est un qui « sonne juif », on ne transcrit que celui-là. Ce système de la répétition, pour primaire qu'il soit, finira par donner l'impression voulue que l'accusé n'était en contact qu'avec des juifs ou du moins une proportion remarquable de juifs* » (p. 217). D'autant qu'il n'est jamais question de « juifs » (sauf dans l'état-civil), mais toujours de « sionistes », car, comme l'explique à London le « référent » qui conduit l'interrogatoire, « *nous sommes dans l'appareil de sécurité d'une démocratie populaire. Le mot juif est une injure. C'est pourquoi nous écrivons sionistes* » (id.). Etiqueté « sioniste », comme si un juif ne pouvait être qu'un partisan inconditionnel de la politique israélienne, le juif devient apte à toutes les tares, traître en puissance. A la limite tout juif est suspect. On retrouve le vieil essentialisme.

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9*) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M^o Saint-Lazare - Trinité)

(6*) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M^o Sèvres - Babylone)

(10*) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M^o Château-d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis

Mais ne décèler dans le livre de London que les persistance et les remaniements de l'antisémitisme, les relais par lesquels il se renouvelle, ce serait étrangement le limiter et l'appauvrir. Il y eut aussi dans ce procès des victimes non-juives. Les tortures physiques et morales par lesquelles les condamnés furent amenés à avouer avoir été trotskystes, titistes, espions, traîtres au socialisme et à leur patrie, furent pour tous les mêmes. L'angoissant système des demi-vérités s'étendit à tous. Avoir connu quelqu'un qui « avoue » par ailleurs avoir été trotskyste (Svoboda par exemple) c'est avoir fait partie d'un groupe trotskyste. Or ce groupe ne peut être qu'une organisation d'espionnage puisque tout trotskyste est un espion. Ainsi, de rapport en procès-verbal, devient-on insensiblement espion et finit-on par le reconnaître.

Comment on devient « espion »

Le livre fermé, peut-on dire pourtant que les mécanismes de « l'aveu » y sont pleinement élucidés? L'hypothèse jadis formulée par A. Kœstler dans *Le zéro et l'infini* est en tout cas à éliminer : ce n'est pas pour servir une dernière fois le parti que London et ses co-accusés avouèrent des crimes qu'ils n'avaient jamais commis. Ils ne pensaient pas, et ils avaient raison, qu'un parti communiste eût besoin de victimes expiatoires. Alors? la torture? mais ils avaient tenu devant la gestapo... L'espoir, soufflé sans relâche par les « référents » de sauver leur tête en avouant et de pouvoir — plus tard — faire connaître la vérité et assurer sa victoire? C'est l'explication avancée par London. Me permettra-t-il de lui dire, avec l'infini respect, avec l'admiration qui s'attachant selon moi à celui qui a tant combattu, tant souffert, et, à travers, ces souffrances, sauvegardé sa fidélité à son idéal et à son parti, que son récit ici reste en quelque sorte opaque? Il n'en est peut être que plus fraternel. Les raisons pour lesquelles London signa, sans d'ailleurs cesser de se débattre, ces procès-verbaux délirants, et, devant le tribunal maintint ses aveux, on ne peut s'empêcher de penser qu'elles lui sont restées à lui-même obscures. En plein irrationnel, comment l'individu sauvegarderait-il la totale lumière de son jugement? Raison de plus, et d'abord pour les militants antiracistes que nous sommes, raison de plus pour ne jamais céder à l'irrationnel : c'est Politzer qui avait raison.

Madeleine REBERIOUX.

- (1) Eugen LÖBL, *Procès de Prague*, Stock.
 (2) Josefa SLANSKA, *Rapports sur mon mari*, Mercure de France.
 (3) Pierre DAIK, *Journal de Prague*, Julliard.



En haut : des chanteurs de « gospel » (chant évangélique) dans l'église de Saint-Germain-des-Prés.
 En bas : le père Guy de Fatto (à droite) avec notre collaborateur Gilles Dreyfus.

JAZZ POUR DIEU

QUARANTE-QUATRE ans, en paraissant dix de moins, le père De Fatto (ancien contrebassiste professionnel de jazz) a été ordonné prêtre en 1965 (ce qui ne l'empêche pas de reprendre son instrument à l'occasion, pour le plaisir). La musique, il l'a pratiquée depuis l'âge de cinq ans. Il se destinait au conservatoire classique, qu'il a préparé, jusqu'au jour où, pendant la guerre, il eut la révélation du jazz. Ce fut ensuite l'orchestre du clarinettiste Claude Luter (« Les Lorientais »), puis la révélation de la foi qui modifia radicalement son existence. Cependant, depuis son ordination, il introduit des chants noirs et de la musique de jazz instrumentale dans les offices religieux. Les deux dernières « Gospels Nights » de la série de cinq qu'il donne cette année

Un prêtre contrebassiste a organisé les « Gospel nights » où le rythme devient prière.

lu... vu... entendu

● A l'initiative de Mlle Gisèle Baka, de premiers jalons ont été posés à Paris pour la création d'un Théâtre noir d'expression française. Des artistes antillais et africains ont tenu à cet effet plusieurs réunions. Ce même groupe prépare une soirée en vue de commémorer la mort de Martin-Luther King, avec la participation de diverses vedettes.

● Le sculpteur Yaouanc expose, à la galerie Maeght (13, rue de Téhéran, Paris-8^e) depuis le 5 février, des gouaches, collages et assemblages.

● La résistible ascension d'Arturo Ui, de Bertolt Brecht, qui retrace sous forme de parabole la montée du nazisme, en comparant la prise du pouvoir de Hitler à celle d'Al Capone dans le Chicago des années 30, sera de nouveau montée au

T.N.P. le mois prochain. Robert Hirsch remplacera Jean Vilar dans le rôle du dictateur-gangster.

● Kaloum Tam Tam, ballet guinéen, sera présenté le 5 mars par le théâtre Daniel Sorano, à Vincennes.

● Une Salle rouge pour le Vietnam expose des œuvres de jeunes peintres au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris. Les peintures, parfois trop rapides ou naïves, sont quand même représentatives de tout un courant actuel qui veut redonner à la peinture un contenu directement lisible.

● Une exposition d'art indien et esquimaux s'ouvrira le 12 mars prochain au Musée de l'Homme de Paris.

● Chant pour un fantoche

lusitanien, de Peter Weiss, est joué à Limoges par le Centre théâtral du Limousin, pour la première fois en France. La pièce dénonce, outre le fascisme qui sévit au Portugal, la barbarie de la répression coloniale en Angola et au Mozambique.

● Le musée du Caire accueille pour un mois 50 toiles du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris. Parmi les peintres qui voyagent ainsi : Braque, Chagall, Dufy, Gromaire, Léger, Matisse, Modigliani, Rouault, Utrillo, Van Dongen, Vlaminck.

● Un Centre de documentation sur la coopération vient d'être ouvert à Paris (7 bis et 9, rue Huysmans, 6^e). Il comprendra une cinémathèque, une photothèque et un centre de diffusion de publications.

● Un 1^{er} Festival internatio-

nal du livre se déroulera à Nice du 31 mai au 9 juin. Dix-huit pays y seront représentés. Les rencontres et colloques seront animés par Max-Pol Fouchet, Louis Armand et Joffre Dumazedier.

● Trois filles, vingt garçons, un ouvrage sur la résistance, vient d'être édité par le Comité départemental de l'ANACR de la Gironde. A noter, dans le chapitre *Etoile jaune et déportation*, un extrait du journal vichyssois *La petite Gironde* (28 mars 1942) : *Le Français éliminera le juif, comme il aurait éliminé le nègre ou le peau-rouge si le nègre ou le peau-rouge avait exprimé le désir d'être président du Conseil.*

Ce livre a été vendu à 1 600 exemplaires dans la seule Gironde. On peut se le procurer à l'ANACR, 30, cours Georges-Clemenceau, Bordeaux.

sont dédiées à Martin Luther King et à la journée internationale des Droits de l'Homme.

— Dès que j'ai été prêtre, j'ai commencé à introduire des *spirituals* dans les offices. A ce moment, les jeunes disaient qu'ils s'ennuyaient. Depuis ils participent : sur cinquante minutes d'office il y a en moyenne plus de trente-cinq minutes de musique.

Le blues à la messe

— Pourquoi des « Gospels Nights » et non pas des messes ?

— La messe est trop difficile et on ne peut pas y faire ce qu'on veut. Elle a une signification religieuse mais j'ai pensé que dans sa présentation on pouvait la simplifier. Pendant que j'étais prêtre à Lyon, le chanteur de blues Big Jones (accompagné de ses « Dean Singers ») qui avait chanté à Paris la toute première messe de *spirituals*, a eu l'idée de la refaire dans une église catholique. C'est ce que nous avons fait à l'église Saint-Etienne-du-Mont avec la même chorale lyonnaise des Bardanes (c'est du patois lyonnais, cela signifie les punaises !) qui est dirigée par Jacqueline Coivous.

— Cette année, parmi les cinq « Gospels Nights » organisées à Paris, l'une d'elles

sera un hommage au pasteur Martin Luther King et une autre à la journée internationale des Droits de l'Homme. Voyez-vous dans les « Gospels Nights » une signification sociale et politique ?

« La religion n'est pas une tentative d'évasion »

— Un office religieux ne peut pas être dans les nuages. Si on veut vivre l'Evangile, il faut dénoncer l'injustice et tout ce qui va contre le développement des peuples, de l'être humain en tant qu'individu, dans le respect des autres. C'est le sens de ces « Gospels Nights » qui ont d'ailleurs le soutien de l'archevêché.

— Qu'est-ce qui caractérise ces offices ?

— Nous voulons marquer pourquoi nous honorons le pasteur King et la journée internationale des Droits de l'Homme. Il y aura pendant ces deux soirées de nombreux textes sur la liberté qui seront lus : aussi bien ceux de Marx, de Marcuse, que du Christ. La religion n'est pas une tentative d'évasion de l'aliénation de la vie quotidienne. Le ciel commence sur terre.

(Propos recueillis par Gilles DREYFUS).

LE CHANT DU MONDE

distributeur exclusif



PETE SEEGER

LE CHEF DE FILE DU FOLKSONG

- AMERICAN FAVORITE BALLADS - 1
 Skip to my Love - Yankee Doodle F 52320
 AMERICAN FAVORITE BALLADS - 2
 Oh Susanna - Midnight Special F 52321
 AMERICAN FAVORITE BALLADS - 3
 John Brown's Body - Clementine F 52322
 AMERICAN FAVORITE BALLADS - 4
 Banks of the Ohio - Oh how he Lied F 52323
 HOOTENNANY
 Down by the Riverside - Wimoweh F 50103

TEXTE AMÉRICAIN ET TRADUCTION FRANÇAISE JUXTAPOSÉE

*Un récit
d'Abraham
Lissner*

Voici 25 ans, le 21 février 1944, 23 hommes tombaient sous les balles nazies. Le plus connu : Manouchian, « chef de bande », comme disait l'« Affiche rouge » qui fut placardée sur les murs de France par les soins des occupants et de l'administration de Pétain. Les autres, pour reprendre les termes de l'« Affiche rouge », étaient « Juifs polonais », « Juifs hongrois », « communistes italiens » ou « Espagnols rouges ». Ces épithètes, qui se voulaient infâmantes et ironiques (il s'agissait de prouver que la Résistance était le fait de « mé-tèques »), furent en fin de compte le meilleur des hommages : hommage à ces étrangers qui avaient choisi de combattre et, éventuellement, de mourir pour leur patrie d'adoption.

Abraham Lissner fut, lui aussi, un combattant clandestin. Il connut bien Manouchian et ses camarades. Il vient de publier ses souvenirs : « Un franc-tireur juif raconte », où il relate quelques épisodes de cette épopée collective et obscure que fut la Résistance.

Son livre est dédié à la mémoire de sa famille, qui mourut tout entière dans les camps nazis, et aussi aux juifs immigrés, aux Arméniens, Espagnols, Hongrois, Polonais, Allemands, Yougoslaves, Italiens, Roumains et Portugais, frères de combat des franc-tireurs et partisans français.

Ce n'est pas une œuvre littéraire, mais un témoignage, écrit parfois avec maladresse mais « sobrement, avec reconnaissance », comme le dit la préface d'Henri Rol-Tanguy.

« Un franc-tireur juif raconte » doit figurer dans toute bibliothèque qui fait leur place aux ouvrages sur la Résistance. On peut se le procurer au M.R.A.P. (L'exemplaire : 10 francs, ajouter 2 francs pour frais d'expédition).

Voici quelques passages où sont évoquées les figures de Manouchian et de ses camarades de l'« Affiche rouge ».



L'AFFICHE ROUGE

En décembre 1942, on m'a avisé que je devrai contacter un candidat arménien à incorporer dans nos groupes de combat. Nous nous sommes rencontrés pour la première fois le 16 décembre, dans un café près de la Porte Champerret. Il me racontait sa vie et parlait aussi des malheurs de son peuple qui, comme les juifs, avait connu des pogromes et des massacres, surtout en Turquie pendant la Première Guerre mondiale.

Il hésitait cependant quant à ses aptitudes militaires. — Vois-tu, camarade Dupont (c'était mon nom d'emprunt) me dit-il, je suis ouvrier métallurgiste ; en outre j'aime la musique, j'écris des poèmes et jusqu'à septembre 1939 j'étais rédacteur en chef d'un journal progressiste arménien en France. C'est pourquoi je doute si je suis capable de faire ce travail. Malgré ses doutes, l'activité future de Manouchian témoignait du degré élevé d'aptitude militaire qu'il avait atteint dans le feu de l'action.

Notre service de renseignement nous informait qu'un détachement militaire allemand passait tous les matins, à 8 heures, dans la rue Rivay, à Levallois. Accompagné du partisan juif Marcel Rayman, Manouchian lance sur ce détachement une grenade qui laisse sur le pavé douze morts et de nombreux blessés. Les cris des blessés attirent sur le lieu, de leur caserne de la rue Edouard-Vaillant, plusieurs S.S. armés de mitraillettes qui se sont mis à tirer sur Manouchian en retraite vers la station de métro « Louise-Michel ». Ils ont cependant abandonné la poursuite, sous l'effet des balles du pistolet de Rayman, qui sifflaient derrière leur dos... Au lendemain, une infirmière de l'hôpital Beaujon, à Clichy, raconte qu'elle a vu plusieurs couronnes avec l'inscription, en allemand : « à nos camarades ».

Lorsque nous nous retrouvâmes, deux heures plus tard, avec Manouchian, son premier geste était de me montrer la goupille de la grenade qu'il venait de lancer et ses premières paroles : — A partir d'aujourd'hui, camarade Dupont, je peux dire que je ne suis pas seulement un poète, mais aussi un partisan.

Quinze jours plus tard, après son opération militaire très audacieuse et très réussie, Manouchian a été nommé commandant des quatre unités parisiennes sous contrôle de la M.O.I. (1).

Qu'il me soit permis de mentionner ici un épisode qui caractérise la personne de Manouchian :

A un banquet, organisé en son honneur avant la guerre par le groupe de solidarité arménienne, à Marseille, tous les dis-

cours étaient pleins de louanges et d'admiration pour Manouchian, le poète et le militant. Lorsque arriva son tour de parler, il dit :

— Le seul moyen d'encourager un militant consiste à créer et à faire ressortir chez lui la conscience de la sublimation de l'idéal pour lequel il milite et de la valeur et de la croissance de sa propre personnalité au cours de sa réalisation.

C'était ce principe que Manouchian avait réussi à enfoncer dans l'esprit de ses camarades de combat...

L'ANNEE 1943 marqua une série de défaites de l'invincible Wehrmacht. Il suffit d'évoquer la débâcle de la 6^e armée devant Stalingrad et celle de Rommel en Afrique. Au cours du mois d'août de la même année, les partisans parisiens de la M.O.I. (1) qui combattaient dans le dos de l'ennemi pouvaient enregistrer de grands succès. En plus de nombreuses attaques de formations militaires à la grenade au cœur de Paris, nos unités avaient fait sauter plusieurs trains militaires allemands.

Dans la nuit du 3 au 4 août, un de nos groupes a fait sauter un train militaire sur la ligne Paris-Reims, causant de nombreuses victimes. Dans la nuit du 17 au 18 août, un autre groupe fit dérailler un train de permissionnaires sur la ligne de Longville, dont la locomotive et plusieurs wagons se renversèrent sur la voie, causant un désastre.

Au cours d'une troisième opération analogue, dans la nuit du 26 au 27 août, l'explosion détruit la locomotive et 14 wagons chargés du matériel militaire.

Toutes ces opérations étaient dirigées par l'ancien milicien juif d'Espagne Boczov, originaire de Transylvanie. Leur bilan se soldait non seulement par des centaines d'Allemands tués et blessés et par de lourds dégâts matériels. Elles ont en outre bouleversé le trafic ferroviaire, l'immobilisant parfois jusqu'à 70 heures, ce qui n'est pas une petite affaire en temps de guerre.

Outre les opérations énumérées, on doit mentionner une opération effectuée par l'équipe spéciale dont la majeure partie provenait de l'unité juive, temporairement dissoute. Le service de renseignement avait informé l'état-major qu'un commandant allemand se promenait tous les matins dans le parc Monceau. Le 19 août à 9 heures du matin, le partisan espagnol Alfonso aidé de Marcel Rayman l'abattit d'une balle dans la tête. Le

« Ils étaient vingt-et-trois quand les fusils fleurirent
Vingt-et-trois qui donnaient leur cœur avant le temps
Vingt-et-trois étrangers et nos frères pourtant
Vingt-et-trois amoureux de vivre à en mourir. »

ARAGON

LES ÉDITIONS DU PAVILLON

Directeur-Gérant : Roger MARIA
5, rue Rollin, PARIS-5^e - Tél : 326-84-29

Jacques DELARUE

(auteur d'« Histoire de la Gestapo »
et de « Trafics et crimes sous l'occupation »)

LES NAZIS SONT PARMIS NOUS

Une plaquette de 80 pages (13 x 21) 4,50 F

Le 10 août 1944, dans le plus grand hôtel de Strasbourg, l'Hôtel de la Maison Rouge, place Kléber, se tenait à huis clos, une réunion ultra secrète des plus hauts dirigeants du régime nazi, appartenant à la direction des S.S., de la Gestapo, des ministères essentiels (Intérieur, Affaires étrangères, Industrie, etc.), des responsables des services d'espionnage et des Allemands de l'étranger, mais la proportion quantitative et qualitative des 67 participants à cette rencontre ultra-secrète était les représentants des plus puissantes firmes industrielles d'Allemagne et de l'oligarchie financière, surtout ceux (les plus grands) qui avaient soutenu de leurs subventions le parti nazi dans les années qui précédèrent son accession au pouvoir.

Ces hommes savaient que la guerre était perdue pour l'Allemagne. Leur préoccupation était de voir plus loin que la défaite et de préparer l'avenir, tel qu'ils pouvaient le concevoir. Objectif : sauver les bases sociales et économiques de la société allemande, qui, avec ou sans Hitler, devait rester la sauvegarde d'une revanche en profondeur, non militaire au début, capable de permettre la reconquête « invisible » de la suprématie en Europe.

Diffusion pour MM. les Libraires
ODEON-DIFFUSION, 24, rue Racine, PARIS-6^e

Helena Rubinstein



Produits de Beauté

New York - Paris - London

L'AFFICHE ROUGE

Qui étaient-ils, ces hommes débordants de courage et de volonté de lutte ?



policier en civil qui accompagnait toujours le commandant, un peu désorienté sur l'instant, entreprit aussitôt de poursuivre Alfonso mais y a vite renoncé sous l'effet du tir de couverture de Rayman, ce qui a permis à Alfonso de s'engager dans une petite rue voisine où l'attendait sa bicyclette.

L'audacieux partisan Alfonso, sur lequel la Gestapo réussit quand même plus tard à mettre la main lors d'une autre opération, fut jugé en février 1944 parmi les fameux « 23 ».

Dans le communiqué du mois de septembre, l'état-major M.O.I. enregistrait de nouveaux progrès dans l'action des combattants sans uniforme. Au cours de ce mois, les partisans détruisirent plus de 75 wagons de trains militaires avec leurs locomotives, transportant soit des troupes, soit du matériel militaire, sans compter la recrudescence des attaques « courantes » contre des formations militaires allemandes dans les rues de la capitale.

Qui étaient-ils, ces hommes débordant de courage et de volonté de lutte ?

Leur chef, Bocsov, âgé de 37 ans, enseignait à chacun de ses hommes l'art du maniement de différentes armes, par exemple du lancement de grenades à main explosant au bout de 6 secondes... Il se déplaçait chaque fois, avec un groupe nouvellement constitué, chargé d'un acte de sabotage sur une ligne de chemin de fer, à l'endroit désigné, pour étudier avec ses hommes sur place le meilleur moyen de s'acquitter de leur tâche.

Un autre chef en était Manouchian, déjà décrit plus haut. Puis Robert, un juif hongrois, qui se consacrait entièrement aux actes de sabotage sur les lignes de chemin de fer et dont la femme, collaboratrice du centre technique, fut arrêtée par la Gestapo.

Le quatrième était Elek Thomas, 19 ans, étudiant juif d'origine hongroise qui, depuis l'occupation, se consacrait entièrement à la lutte armée. Le cinquième était Jonas Geduldig, âgé de 24 ans. A 19 ans, il quitta la Palestine avec un groupe de volontaires et s'engagea dans les brigades internationales de l'Espagne républicaine où il fut blessé au cours d'un combat. Après la défaite de la République, il se replia avec ses camarades de combat en France, fut interné à Argelès puis à Gurs d'où il s'évada en juin 1940 et vint à Paris. Jonas fut parmi les premiers combattants de l'unité juive.

Au cours de l'année 1943, les Allemands intensifiaient les réquisitions d'ouvriers français et leur envoi en Allemagne pour y travailler dans les usines de guerre. Le préposé à cette besogne, le Dr Ritter, délégué du tristement célèbre Gauleiter Sauckel, n'y allait pas de main morte. Des rafles dans les usines et dans les rues étaient devenues un phénomène quotidien. L'équipe spéciale recut alors l'ordre d'éliminer le Dr Ritter.

Les préparatifs de cette opération avaient duré plus de 15 jours. Le 28 septembre à 9 heures du matin, 3 partisans

que nous connaissons déjà se trouvaient à l'endroit désigné près d'un garage dans la rue Pétrarque : Marcel Rayman, l'Espagnol Alfonso et le juif allemand Marcel. A 9 heures, le Dr Ritter sortit, comme tous les matins, du garage, à bord de sa voiture. Quelque chose dans l'attitude de nos hommes lui parut suspect et il essaya de sauter de son auto du côté opposé. L'opération semblait vouée à l'échec. Rayman, dont la tâche était de couvrir la retraite de ses camarades chargés de l'exécution de l'attentat, s'en aperçut et, sans perdre de temps, abattit Ritter de deux coups de son pistolet.

Le 17 novembre, Rayman fut arrêté et, comme plusieurs de ses camarades, torturé par les bourreaux de la Gestapo puis jugé dans le fameux « procès des 23 ».

Malgré les grands moyens que la Gestapo employait en cette période contre les groupes de combat M.O.I., le mois d'octobre 1943 fut marqué par plusieurs opérations audacieuses qui semèrent la terreur au sein des troupes allemandes, à tel point que leurs unités n'osaient plus passer dans les rues de Paris en formation militaire et les soldats de l'invincible Wehrmacht étaient réduits à faire leurs exercices dans les cours des casernes.

Mais, là non plus, ils n'étaient plus en sécurité.

Tandis que 3 hôtels occupés par des officiers allemands furent attaqués avec succès à la grenade (et non plus avec des bombes à retardement), l'unité italienne attaquait à tour de rôle les casernes de Nogent-sur-Marne, d'Ivry et celle du boulevard Berthier à Paris. L'opération la plus audacieuse fut sans doute celle qu'exécuta l'unité italienne, avec le concours du partisan juif allemand Marcel, à la porte de Choisy, le soir du 1^{er} octobre 1943. Selon le rapport du service de renseignement, un autobus transportait chaque soir à 21 heures, des aviateurs allemands de la porte de Choisy à l'aérodrome d'Orly, après une journée de quartier libre à Paris. Marcel fut désigné pour lancer la grenade, tandis qu'un groupe de ses camarades italiens devait couvrir sa retraite. Selon le plan prévu, la grenade devait être lancée d'une certaine distance sur la plateforme arrière de l'autobus, mais à la dernière minute, Marcel modifia de son propre chef ce plan, le jugeant peu efficace : il s'approcha d'une fenêtre de l'autobus et engagea une conversation avec un des aviateurs, lui expliquant qu'il travaille aussi à Orly, et lui demanda d'intervenir auprès du chauffeur pour lui permettre de monter avec eux dans l'autobus. Pendant l'entretien, Marcel tenait la grenade enveloppée dans son béret. Entre-temps, l'autobus démarra et en ce moment précis, Marcel lança sa grenade par la fenêtre ouverte à l'intérieur du véhicule bondé. Quelques officiers restés indemnes se mirent en devoir de poursuivre Marcel dans sa retraite, mais les balles de l'équipe de couverture qui sifflèrent dans leurs dos les firent vite renoncer à l'inutile entreprise.

Le plus important des actes de sabotage de trains fut celui de la ligne Paris-Troyes où ont été détruits 14 chars d'assaut et plusieurs wagons chargés de produits alimentaires tels que sucre, riz, sardines, pillés en France et destinés à la Wehrmacht sur les fronts soviétiques. Les habitants des environs commentaient encore longtemps après, cette opération audacieuse...

Malheureusement, pour la première fois quant aux actes de



SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL 800.000 F

Mobilier du Marais

TOUS LES REVÊTEMENTS DE SOL
SPÉCIALISTE DE TAPIS - MOQUETTE
TISSUS - PAPIERS PEINTS - DÉCORATION
- MEUBLES -
LITERIE - CUISINE - TOUS STYLES



9-11, RUE DE RIVOLI, PARIS-4^e

TÉL. : 272.34.34 & 54.34

R.C. SEINE 57 B 15.280

Se recommander de Droit et Liberté



Sangène

**BAS-SLIP
COMBINÉ**

Sangène

ELASTIQUE
INDEMAILLADLE
OU
MAILLE LISSE
EXTRA-SOUPLE

Sangène

à partir de
5 frs

Imprimé en Belgique

Distribution : Sangène - Mercier : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e -
Tél. : 744-67-39.

L'AFFICHE ROUGE

**Trahi, Manouchian fut arrêté,
avec un camarade français,
à la gare de l'Est**

→ sabotage de ce genre, on eut à enregistrer la perte de 4 partisans, arrêtés peu après par la Gestapo à Melun, dont 2 de l'unité juive, l'un étant Léon Goldberg, jeune comptable de 19 ans, fils de parents déportés, qui, engagé en juin 1943, avait vite fait de devenir le responsable d'un groupe de sabotage, et l'autre : Willy Schapiro, venu en France de Palestine. Ouvrier syndicaliste, il n'était venu dans nos rangs qu'en juillet 1943. Marié et père d'un nourrisson, il insistait à être admis dans un groupe de combat, mais il n'acceptait jamais le maigre salaire de partisan, affirmant que ses économies lui permettaient de nourrir sa femme et son enfant.

Ces deux combattants courageux furent plus tard condamnés à mort, avec leur chef Manouchian, dans le procès « des 23 ». Sur leurs tombes au cimetière d'Ivry, ornées de leurs décorations posthumes, sont gravés les mots « mort pour la France ».

LE 20 octobre 1943, un membre de l'état-major M.O.I., qui débutait naguère dans l'unité juive, fut arrêté à Paris. Nous avons appris plus tard que c'était un lâche et qu'il nous a tous donnés, espérant ainsi sauver sa peau. Du fait de cette trahison, la situation devint dramatique. Toutefois, l'action militaire continuait : le 7 novembre, des partisans de l'unité italienne abattirent près du square Montholon un colonel allemand, tandis qu'un autre colonel qui l'accompagnait réussit à s'enfuir.

Après cet attentat, une série d'arrestations s'abattit sur nos formations. Nous avons appris plus tard, qu'après l'arrestation du responsable précité, des agents de la Gestapo et de la police le promenaient en auto dans les rues de Paris et il leur indiquait les lieux habituels de nos rendez-vous. La Gestapo réussit ainsi à découvrir les traces et d'arrêter plusieurs partisans, parmi lesquels se trouvait aussi Manouchian. Je l'avais vu pour la dernière fois au lendemain de l'attentat du square Montholon. 12 heures après, il fut arrêté à la gare de l'Est en compagnie d'un camarade français au moment où ils montaient dans le train pour y étudier ensemble la situation créée...

... Lors d'une visite à Douai, en février 1944, je fus douloureusement frappé en voyant tous les murs de la ville couverts des célèbres « affiches rouges », portant en gros caractères, « L'Armée du crime », que la Gestapo faisait à l'époque coller sur tous les murs en France. Les affiches reproduisaient les portraits de mes camarades de combat, arrêtés à Paris au cours des mois d'octobre et novembre 1943, parmi lesquels je reconnus les chers visages de Manouchian, de Bocsov, de Rayman, Fingerzweig et tous les autres... Il m'est très difficile d'exprimer l'émotion que je ressentis en lisant le texte de l'ignoble affiche, mais revenu du premier choc, je pensais, en m'adressant à leurs ombres : « Chers inoubliables camarades ! Vous avez sacrifié vos jeunes vies quelques heures avant la victoire, mais votre sacrifice ne sera pas vain et des milliers d'autres combattants, inspirés par votre exemple, sauront parachever la grande œuvre commencée par vous... »

(1) Organisation de la « Main-d'Œuvre Immigrée ».

LA VIE DU M.R.A.P.

MARS 1969

QUE SE PASSERA-T-IL LE 21 MARS ?

BIENTOT le 21 mars... C'est la troisième fois que sera célébrée à cette date la *Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale*. Lorsqu'en 1966, l'O.N.U. l'a instituée, le M.R.A.P., qui avait déjà établi en France, depuis 1949, la tradition des *Journées nationales*, a identifié aussitôt sa propre initiative à celle qui gagnait désormais le monde entier. De ce fait, la Journée internationale a rencontré dans notre pays une popularité qui s'étend d'année en année, alors qu'ailleurs — comme en témoignent les rapports des Nations Unies — elle revêt le plus souvent un caractère purement protocolaire, se réduisant parfois à une brève cérémonie ou à une déclaration symbolique.

Information et action

La formule proposée par le M.R.A.P. dès 1967 offre une vaste gamme de possibilités. D'une part, les associations culturelles, groupes professionnels, établissements ou organismes intéressés sont invités à choisir, selon les conditions qui leur sont propres, la façon dont ils célébreront la Journée internationale. D'autre part, la date même du 21 mars est considérée comme un simple repère, autour duquel peuvent se situer des manifestations s'étendant sur plusieurs semaines : plutôt que d'une journée, c'est d'un mois de lutte contre le racisme qu'il faut parler.

Ainsi, cette année encore, il y aura un peu partout en France, dans les Maisons et Foyers de jeunes, des conférences, débats, expositions, projections ; dans les lycées et écoles des cours, exposés, lectures, dissertations, enquêtes, sur les problèmes divers posés par le racisme. Des groupements de toutes natures et de toutes tendances, des comités d'entreprises, des syndicats, des

municipalités, des bibliothèques, des publications vont se pencher sur ces mêmes problèmes, étudier à leur propos, des moyens d'information et d'action.

A tous, le M.R.A.P., de son secrétariat national à ses comités locaux, offre des suggestions détaillées, une aide active, de la documentation, des films, des livres, des photos, des brochures, des questionnaires d'enquêtes, ainsi que l'irremplaçable apport que constitue la collection de notre revue, avec ses articles d'actualité et ses dossiers. Les conférenciers et animateurs de notre Mouvement se préparent à aller de ville en ville, présenter des films, participer à des débats... (1). Car les nouvelles qui nous parviennent, les demandes qui nous

sont faites nous permettent, à trois semaines de distance, de prévoir un succès sans précédent.

Les cinq rencontres

Sur le plan national, plutôt qu'une manifestation de type traditionnel, le M.R.A.P. se consacrera cette année à l'organisation de cinq rencontres antiracistes sur différents thèmes comportant des exposés et des débats. Ces assemblées, auxquelles prendront part, avec des personnalités particulièrement qualifiées, les dirigeants et les militants du M.R.A.P., les représentants de diverses associations, sont ouvertes à tous ceux de nos lecteurs qui s'y intéressent

CINQ RENCONTRES ANTIRACISTES

En relation avec la Journée internationale de 1969, cinq rencontres antiracistes auront lieu à Paris, dans le courant de mars et le début d'avril sur les thèmes suivants :

1. — **L'apartheid en Afrique australe**
2. — **La prescription des crimes nazis**, le 13 mars à l'Hôtel Moderne : voir page 3.
3. — **Les travailleurs immigrés en France**
4. — **Education et préjugés raciaux**
5. — **Racisme, antisémitisme et xénophobie en France**

POUR PARTICIPER A CES RENCONTRES

Découpez ou recopiez le formulaire ci-dessous. Vous serez, en temps utile, informé de leur date, du lieu où elles se tiendront et des conditions de leur déroulement. (N.B. — Ces rencontres se tenant à des dates différentes, il est possible de participer à plusieurs.)

M

Adresse

souhaite participer à la rencontre antiraciste suivante : 1. Apartheid — 2. Prescription et néo-nazisme — 3. Travailleurs immigrés — 4. Education — 5. Racisme en France (souligner la ou les rencontres choisies).
(A adresser au M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis — Paris-2^e)

→ (voir formulaire ci-contre). Nul doute qu'elles constitueront pour tous et, plus généralement, pour notre combat, un enrichissement des plus précieux.

Quelques rappels

En instituant la Journée internationale, les Nations-Unies ont fait appel non seulement aux organisations telles que le M.R.A.P., mais aussi, et en premier lieu, aux Etats membres, dont les devoirs, les responsabilités et les moyens dans un tel domaine ne sont pas à souligner.

C'est pour nous l'occasion de rappeler une nouvelle fois les propositions de lois antiracistes élaborées par le M.R.A.P. en conformité avec les recommandations de l'O.N.U., soumises au Parlement, approuvées par des députés de toutes tendances, mais que le gouvernement n'a pas encore cru devoir inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Nous rappellerons aussi que notre pays n'a pas encore ratifié la *Convention internationale contre toutes les formes de discrimination raciale*, qu'il a pourtant votée aux Nations unies.

Plus généralement, nous émettons le vœu que les grands moyens nationaux d'information servent davantage à combattre les préjugés raciaux, non seulement le 21 mars mais avec continuité ; que des mesures efficaces soient prises en haut lieu contre les discriminations, les inégalités et les brimades qui créent tant de difficultés, en particulier, aux travailleurs immigrés vivant en France.

En présentant de telles remarques, en appelant à la mobilisation des énergies, nous savons bien que la disparition du racisme n'est pas l'affaire d'une journée, ni d'un mois, ni d'une année. Ce n'est pas non plus l'affaire de quelques spécialistes ni même des seuls adhérents du M.R.A.P. Il dépend de tous les citoyens conscients que ce 21 mars soit une étape importante vers un monde plus juste et plus humain.

A.L.

(1) Un numéro spécial de *Droit & Liberté* contenant de nombreuses indications concrètes pour le 21 mars vient d'être publié. Envoi gratuit sur demande.

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

LES « 4 A 7 » DU SAMEDI

LES « 4 à 7 » du samedi après-midi ont fait salle comble en février au siège du M.R.A.P. Le 1^{er}, c'est avec un très vif intérêt que les participants ont suivi les exposés d'Alain Decaux et de Vladimir Pozner sur l'affaire Rosenberg. Les semaines suivantes, trois débats successifs ont été consacrés aux problèmes du Moyen-Orient.

Le 8, les professeurs Klatzmann et Dezert ont respectivement parlé de l'économie israélienne et du problème du pétrole. Le 15, la parole était donnée à M. Mansour, vice-président de l'Union générale des étudiants palestiniens et au D^r Berouti, qui firent connaître le point de vue palestinien, ainsi qu'au professeur Maxime Rodinson et au journaliste Jacques Derogy. Le 22, sur le thème « Israël et les Israéliens », intervinrent tour à tour : MM. Arié Schapir, représentant du M.A.P.A.M. en Europe, les écrivains Marc Hillel et Jacques Nantet, le professeur Klatzmann, M. Marienstras, attaché de recherches au C.N.R.S., le journaliste A.P. Lentini.

C'était en quelque sorte une gageure, que d'organiser, en ce temps de passions, trois débats sur un sujet aussi brûlant. Comme devait le souligner notre secrétaire général, Charles Palant, à l'issue du troisième, seul le M.R.A.P. pouvait ainsi permettre aux courants les plus divergents de s'exprimer dans

un climat sinon de compréhension réciproque, du moins de liberté, de courtoisie, de tolérance. Nul doute que, pour tous les présents (surtout les jeunes), dont beaucoup participèrent activement aux discussions, ce fut une expérience enrichissante, et que chacun mieux informé, envisage aujourd'hui la difficile situation du Moyen-Orient avec des données plus complètes et plus nuancées.

Les prochains débats

Les prochains débats sont prévus comme suit :

Samedi 1^{er} mars : Les Antillais en France, avec M^{me} Fred Hermantin et Marcel Manville, MM. Joby Fanon et Marie-Joseph.

Samedi 8 mars : Les travailleurs immigrés et l'économie française.

Samedi 15 mars : Ce que c'est qu'être étranger.

Samedi 22 mars : Violence et non-violence ; de Ghandi à Martin Luther King.

Ensuite, il y aura une brève interruption pendant la période des congés de Pâques. Le débat suivant est fixé au 19 avril.

N.B. — Les « 4 à 7 » du samedi sont ouverts à tous, sans aucune condition.

LE CARNET DE D.L.

Nos deuil

Nous avons appris avec émotion le décès de M. **Paul GRUNEBaum-BALLIN**, membre honoraire du Conseil d'Etat, dont le nom était lié à maints grands événements de la France contemporaine, de l'affaire Dreyfus à la Libération, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat au Front populaire. A la Société des Amis de l'abbé Grégoire, qu'il présidait, il donna toute la mesure de son dévouement à la cause de la fraternité humaine. Il avait participé à de nombreuses manifestations du M.R.A.P. et collaboré à « Droit & Liberté ». Nous exprimons à Mme Grunebaum-Ballin et à sa famille nos sincères condoléances.

Nous apprenons le décès à Marseille de M. **Armand CREMIEUX**, à l'âge de 82 ans. Il était un des descendants du communard Gaston Crémieux et du ministre Adolphe Crémieux, auteur du fameux décret accordant la nationalité française aux juifs d'Algérie. Il était le beau-père de notre ami Serge Kriwkoski et le grand-père de Dominique Kriwkoski, animatrice du comité d'Aix-en-Provence du M.R.A.P. Que sa veuve et toute sa famille trouvent ici l'expression de notre amicale sympathie.

Distinctions

Deux de nos amis viennent d'être nommés chevaliers de l'Ordre national du Mérite : **Marie-Louise KAHN**, membre du Bureau national du M.R.A.P., vice-présidente et animatrice du service social de l'Amicale d'Auschwitz ; et **Maurice KREMSKI**, membre du Conseil national du M.R.A.P., vice-président de l'Amicale du 21^e Régiment de Marche des Volontaires étrangers « La Tramontane », membre du Bureau de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.

Nous présentons à tous deux nos amicales félicitations.

Nos félicitations également à notre collaborateur **Bernard KORSAKISSOK**, responsable du Service de publicité de **Droit & Liberté**, qui vient d'obtenir le diplôme de Publicitaire Breveté par l'Etat.

PETITES ANNONCES

Etudiant salarié recherche chambre indépendante Paris préférence ou banlieue est. S'adresser au journal.

Concours d'abonnements

QUI DIT MIEUX ?

EN prolongeant de plusieurs mois (jusqu'à fin décembre) le concours d'abonnements de « Droit & Liberté », le secrétariat national du M.R.A.P. a voulu offrir la possibilité d'y participer à ceux qui, en raison des événements de mai, puis des vacances, n'ont pas été à même de donner la mesure de leurs réalisations.

Chaque mois, nous avons un grand nombre de lecteurs nouveaux. C'est la preuve que notre revue, notre action rencontrent, à travers toute la France, intérêt et sympathie. Mais il faut bien dire que la plupart des abonnements sont le fruit du travail accompli par l'administration de la revue. L'activité des militants, des comités locaux, après de premiers résultats encourageants, s'est sensiblement relâchée dans ce domaine.

Un voyage à Cuba

Derrière Mme Fanton, de Paris (14^e), toujours en tête avec 30 abonnements,

il faut citer au palmarès le comité de la banlieue sud de Paris, ceux d'Aix-en-Provence, de Montrouge, de Rouen, de Rennes, de Nanterre, M. W. de Paris (12^e), Mme B. de Quimper. Mais pour les uns et les autres, on peut affirmer que les chiffres atteints se situent bien en deça de ce qu'ils pourraient être. Et il sera relativement facile, à qui s'en donnera la peine, de les dépasser... à moins que, très vite, les premiers cités ne se surpassent eux-mêmes. Le prix principal, ne l'oubliez pas, est un voyage pour deux personnes à Cuba... Qui le gagnera ?...

Le gagnant (prospecteur individuel ou comité) sera le plus dynamique, mais aussi le mieux organisé.

Il vous faut tout d'abord dresser la liste de vos connaissances susceptibles d'être intéressées par notre revue, les solliciter, et leur demander de nouvelles adresses ; il vous faut avoir toujours en poche un carnet d'abonnements et, si possible, un ou deux numéros de **Droit & Liberté** à présenter à toute occa-

sion à vos amis, à vos collègues, aux amis de vos amis...

Les comités, associations, groupes de jeunes peuvent établir un plan de prospection, en suivre régulièrement l'application et créer entre leurs membres une émulation fructueuse.

Est-il besoin de souligner qu'il ne s'agit pas d'un simple jeu, et que, dans bien des cas, l'espoir de gagner n'est pas le seul mobile des participants à notre concours ? Il s'agit, en fait, d'étendre l'influence de nos idées, de renforcer les assises matérielles de notre revue. Tous nos amis se doivent donc d'envisager cette entreprise avec le plus grand sérieux.

A vos carnets ! Vite.

Quelques précisions :

- Des carnets d'abonnements, comprenant chacun cinq bulletins, peuvent être demandés à notre siège, 120, rue Saint-Denis, Paris 2^e.

- Si vous recueillez des abonnements sans avoir de carnet, précisez, en les envoyant, que vous participez au concours.

- Pour éviter toute erreur dans le décompte des abonnements, conservez la liste de ceux que vous aurez obtenus. Rappelez votre total à chaque envoi nouveau à l'administration de « Droit & Liberté ».

- Les abonnements recueillis doivent nous être transmis aussitôt, pour que les souscripteurs puissent recevoir le numéro du mois en cours.

mrap

BULLETIN D'ADHÉSION

Approuvant le combat de « Droit et Liberté » et désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHERE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de (1).

Je souhaite (2) :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 5 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléphone : 488-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

bravo les petites SYM!



70, rue des Archives - Paris
272-38-19 et 272-10-10